

Accident de la circulation à Tiaret
03 morts et 06 blessés
à moins de 24 h sur la RN 14

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 25ème année **D'ALGERIE**

N°7379 - MERCREDI 07 JANVIER 2026 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Investissement en Algérie
Toutes les garanties
prises en place pour
améliorer le climat

P04

67 terroristes neutralisés
et 369 éléments de soutien
arrêtés en 2025

L'ANP sur tous les fronts



Lire en page 03

P07

ORAN

Après la pluie
Hausses sensibles des prix des légumes

Incivisme dans les transports
Chauffards et receveurs pointés du doigt

Campagne de vaccination contre la poliomyélite
154.000 enfants vaccinés
dans 26 communes



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...
Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41
Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Sûreté nationale

Mme Cherfi visite le siège du Service central de lutte contre la cybercriminalité



La Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, accompagnée d'une délégation, a effectué, lundi, une visite au siège du Service central de lutte contre la cybercriminalité de la Sûreté nationale, dans le cadre de la coordination et de la coopération institutionnelle en matière de cybersécurité, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). "Lors de cette visite, effectuée en compagnie de cadres de ses services, au siège du Service central de lutte contre la cybercriminalité relevant de la Direction de la police judiciaire, Mme Cherfi s'est enquis des missions de ce service, notamment celles liées aux mécanismes et aux

méthodes de protection des mineurs contre les différents crimes et agressions commis à leur encontre via le cyberspace", a ajouté la même source. Cette visite s'inscrit dans le cadre des préparatifs de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE) pour le lancement d'une cellule de veille cybernétique visant à assurer une veille numérique via les technologies de l'information et de la communication, et à détecter les dépassements et les actes portant atteinte à la sécurité et à l'intégrité de l'enfant, par le repérage, la surveillance et le constat de contenus numériques contenant des violations des droits de l'enfant, note le communiqué.

Pour garantir la stabilité des prix

Convention entre l'ONAB et la Fédération nationale des aviculteurs



L'Office national des aliments de bétail (ONAB), filiale du groupe agroalimentaire AGROLOG, a signé, lundi à Alger, une convention de partenariat avec la Fédération nationale des aviculteurs visant à garantir l'approvisionnement régulier des marchés, notamment en poussins et en aliments, à des prix subventionnés. La convention a été signée entre le DG de l'ONAB, Lamri Hamitouche, et le président de la Fédération nationale des aviculteurs, Ali Benchaïba, au siège du groupe AGROLOG, en présence de son PDG, Mohamed Batraoui. En vertu de

cette convention, les aviculteurs bénéficieront de poussins à des prix subventionnés (80 DA le poussin âgé d'un jour), et de quantités suffisantes d'aliments nécessaires à l'élevage, tout en s'engageant à vendre leur production en poulets à l'ONAB à un prix fixé à 280 DA/KG. Quant aux aviculteurs disposant de leurs propres unités de production d'aliments, ils seront approvisionnés en quantités nécessaires de matières premières, notamment en maïs et en soja, selon les besoins de production, conformément aux explications fournies lors de la cérémonie de signature.

Communication

Le ministre reçoit l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie



Le ministre de la Communication, M. Zoheir Bouamama, a reçu, lundi, l'ambassadeur de la République du Kazakhstan en Algérie, M. Anuarbek Akhmetov, a indiqué un communiqué du ministère. La rencontre avec M. Anuarbek Akhmetov, premier ambassadeur du Kazakhstan auprès de l'Algérie, a été l'occasion d'évoquer "l'état et les perspectives des relations entre les deux pays dans le domaine de l'information et de la communication, et d'échanger les vues sur les moyens d'asseoir les mécanismes de coopération bilatérale entre le ministère

algérien de la Communication et le ministère de l'Information et de la Culture de la République du Kazakhstan, ainsi qu'entre les institutions médiatiques des deux pays", précise le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont affirmé "leur volonté et leur disponibilité à consentir tous les efforts nécessaires pour renforcer le rapprochement escompté entre les deux pays dans les domaines de l'information et de la communication, en adéquation avec la dynamique que connaissent les relations entre l'Algérie et le Kazakhstan ces derniers temps".

L'ANPDP lance le recrutement de contrôleurs et d'auditeurs

L'Autorité nationale de protection des données à caractère personnel (ANPDP) a annoncé, lundi dans un communiqué, le lancement d'une opération de recrutement de 60 contrôleurs et de 60 auditeurs, en vue de renforcer ses capacités humaines, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions de contrôle et d'audit. Cette opération de recrutement "s'inscrit dans le cadre de la concrétisation des efforts de l'Etat visant à renforcer le système de protection des données à caractère personnel, à consacrer les principes de la légalité et de la

transparence dans leur traitement, et à consolider les capacités humaines de l'ANPDP, afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de ses missions de contrôle et d'audit", précise la même source. Cette opération qui s'inscrit également dans la dynamique que connaît l'autorité nationale, "vise à se mettre au diapason de l'évolution rapide de la numérisation et à renforcer la culture de conformité aux règles de protection des données à caractère personnel, en vue de contribuer à instaurer la confiance entre les différents acteurs et opérateurs".

Salon national de l'intelligence artificielle

Participation de près d'un millier de jeunes porteurs de projets innovants

Le Salon national de l'intelligence artificielle et de l'entrepreneuriat se tiendra, à partir de mardi, au pôle scientifique et technologique "Chahid Abdelhafid Ihaddaden" de Sidi Abdellah (Alger), avec la participation de près de 1.000 jeunes porteurs de projets innovants. Ce salon qui sera organisé par la fondation "Rencontre des jeunes d'Algérie", en partenariat avec le ministère de la Jeunesse et en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, s'inscrit dans le cadre "du soutien à l'innovation, de la promotion de

l'économie numérique et du renforcement de la culture entrepreneuriale chez les jeunes". Cet événement, qui vient clôturer les activités du projet national "Jeunes UP", placé sous le slogan "Une jeunesse qui innove, une nation qui prospère", verra la participation de près de 1.000 jeunes porteurs de projets innovants. Il sera également marqué par l'organisation d'une exposition nationale regroupant 100 projets innovants, sélectionnés selon "des critères rigoureux par des jurys de wilaya composés d'enseignants universitaires, d'experts, de spécialistes et d'entrepreneurs".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN **D'ALGERIE**

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41
Président Directeur Général
Lazreug Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie
Bureau de Mostaganem
Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Edition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefourdalgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

67 terroristes neutralisés et 369 éléments de soutien arrêtés en 2025

L'ANP sur tous les fronts

Par B.Habib

L'ANP a frappé fort en 2025. De l'économie à l'énergie, en passant par la sécurité hydrique, la diplomatie active, les investissements, les mines et la culture, c'est incontestablement la lutte antiterroriste implacable que mène l'Algérie pour préserver la sécurité et la stabilité dans le pays qui a, sans nul doute, accaparé le plus les projecteurs avec un bilan jugé des plus positifs. Une armée qui a brillé de mille feux. L'ANP aura été sur tous les fronts, durant l'année 2025. Forte d'un bilan qui traduit la ténacité et la persévérance de ses éléments dans la lutte contre le terrorisme en Algérie, l'ANP se targue d'être l'éternel «Ange gardien» du peuple et des institutions algériennes. Cela témoigne des efforts soutenus et constants déployés par l'ANP sur un engagement concret et continu de l'Etat pour sécuriser le pays, ses biens, ses richesses, ses frontières et les personnes et garantir sa souveraineté. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Soixante-sept (67) terroristes ont été neutralisés et trois cent soixante-neuf (369) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés durant l'année 2025, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP). Ces détachements ont également récupéré d'importantes quantités

d'armes et de munitions, a indiqué, lundi, un bilan opérationnel de l'ANP. La lutte contre le terrorisme en 2025 a été forte et efficace en Algérie. L'armée algérienne a été au four et au moulin. Bravant les dangers et explorant les sentiers battus, l'Algérie a accentué sa lutte antiterroriste. Des résultats opérationnels qualitatifs ont été réalisés: intensification des efforts, approche nouvelle et moderne, multiplication des opérations, professionnalisme et technologie et haut niveau de disponibilité opérationnelle, autant d'indicateurs clés ayant marqué la stratégie innovante de l'ANP. "Dans le cadre des efforts déployés par les unités et les détachements de l'Armée nationale populaire, en vue de préserver la sécurité et l'unité, ainsi que la stabilité de notre pays, l'année 2025 a été marquée par la réalisation de résultats opérationnels qualitatifs dans le domaine de la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme. Ces résultats confirment l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'ANP dans ce domaine, et traduisent le haut niveau de la disponibilité et du professionnalisme de nos Forces armées", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "nos Forces armées ont procédé à la neutralisation de 67 terroristes, l'arrestation de 369 éléments de soutien, la décou-

verte et la destruction de 12 casemates et abris aux groupes terroristes ainsi que la récupération de 104 armes à feu, 13 mines de fabrication artisanale et des quantités de munitions de divers calibres". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "les différentes unités de l'ANP ont multiplié leurs efforts afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, ce qui a permis l'arrestation de 2.354 narcotrafiquants et la mise en échec de l'introduction de 35 tonnes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 934 kilogrammes de cocaïne et 40 millions de comprimés psychotropes ont été saisis", note le communiqué. De même, "ces opérations qualitatives ont permis l'arrestation de 18.744 individus et la saisie de 498 armes à feu et 1.747 véhicules, ainsi que 7.633 marteaux-piqueurs, 12.574 groupes électrogènes, 280 détecteurs de métaux, 02 millions et 638 mille litres de carburant, 1.850 quintaux de tabac et 1.298 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". Par ailleurs, des détachements combinés de l'Armée nationale populaire ont appréhendé 24.071 immigrants clandestins de différentes nationalités à travers le territoire national, conclut le communiqué du MDN.

Sadaoui au Forum de la Radio algérienne

Le secteur engagé à développer et adapter les programmes éducatifs

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a mis en avant, ce lundi à Alger, l'engagement de son secteur à développer et adapter les programmes éducatifs de manière à préserver l'identité nationale et à accompagner l'évolution du savoir. Invité du forum de la Chaîne I de la Radio algérienne, M. Sadaoui a précisé que les réformes engagées dans le secteur de l'Education nationale visent à renforcer la qualité de l'enseignement, insistant sur la nécessité de «développer et d'adapter les programmes et les curricula éducatifs en s'inspirant des expériences internationales, tout en préservant l'identité nationale et l'authenticité de la société et en accompagnant l'évolution du savoir». A cet effet, l'Etat a alloué «un budget conséquent, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune», a souligné le ministre. Cette démarche «a débuté progressivement au niveau du cycle primaire, puis du cycle moyen, pour atteindre le cycle secondaire, considéré comme un chantier majeur en préparation à l'entrée dans la spécialité universitaire», précisant que le ministère «a confié l'élaboration des études relatives au développement des programmes à des compétences et spécialistes animés d'un sens élevé de patriotisme», a-t-il relevé. A ce propos, le ministre a évoqué les nouvelles spécialités que le secteur s'emploie à introduire au niveau du cycle secon-



daire, révélant «la préparation de l'ouverture d'une nouvelle filière dans le domaine de l'informatique, garantissant une formation initiale aux élèves, leur permettant par la suite d'accéder aux grandes écoles spécialisées dans l'intelligence artificielle et la cybersécurité avec aisance et efficacité». Il a rappelé la démarche du secteur visant l'ouverture de «lycées spécialisés dans les sciences exactes, afin d'offrir aux élèves l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences, d'approfondir davantage la spécialisation scientifique et de s'exercer aux travaux pratiques», soulignant que les procédures relatives à ce projet «sont en voie d'achèvement en vue de leur présentation aux partenaires sociaux, notamment aux parents d'élèves». Par ailleurs, le ministre a mis en exergue l'intérêt

accordé par son secteur aux élèves aux besoins spécifiques, rappelant l'ouverture de classes spéciales en leur faveur dans les établissements scolaires, ainsi que dans les établissements hospitaliers au profit des élèves atteints de maladies graves, afin de leur offrir la possibilité de poursuivre leurs études et leur assurer un accompagnement psychologique, en coordination avec les ministères de la Solidarité nationale et de la Santé. S'agissant du concours de recrutement des enseignants annoncé par le ministère, M. Sadaoui a affirmé qu'il permettra d'atteindre l'objectif escompté, à savoir le recrutement de compétences spécialisées, tout en offrant aux contractuels, aux vacataires et à toute personne disposant d'une expérience antérieure l'opportunité de participer.

Point de Vue

Par A. Benabdellah
Jalildz62@gmail.com

Trump, le gendarme qui ne reconnaît pas l'ONU

Avrai dire, quand les Américains veulent com mettre un forfait sur le plan international, ils s'en foutent éperdument de l'ONU et de ses lois. Ce n'est pas la première fois que Washington piétine, devant tout le monde, le droit international. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et la mise en marche d'un ordre mondial, les Américains commençaient à jouer le rôle de «gendarme du monde». Non seulement, en vue de protéger son existence face aux menaces communistes de l'époque, farouchement, anticapitalistes de l'ex-URSS et ses alliés du camp socialiste, mais également se servir de l'ONU en donnant, au droit international, des interprétations qui ne s'opposent jamais à la volonté américaine et à celle de ses alliés occidentaux, réunis officiellement dans l'OTAN. Depuis la fin de la guerre, les vainqueurs se sont mis à traquer tous les nazis, impliqués dans l'hécatombe subie par des citoyens occidentaux et les destructions infrastructurelles massives commises par Hitler et les forces nazies. Par la même occasion, personne n'avait songé à exiger la mise en place d'une instance judiciaire en vue de juger ceux qui avaient lancé deux bombes atomiques sur des citoyens japonais innocents, en août 1945. Et, c'est justement là que le grand mal que nous vivons, ces jours-ci, avait pris racine. Si le président Maduro était un dictateur ou ayant manqué à ses devoirs de chef d'Etat, c'est au peuple vénézuélien, seul de le juger ou de le renverser... Tout le monde savait que par cet acte de piraterie, brutalement illégal, les Américains visaient surtout à s'accaparer d'une grande réserve pétrolière, peut-être la plus grande au monde. Le président vénézuélien s'était, rappelle-t-on, opposé aux intentions américaines. Donc, ce sont des accusations infondées de trafic de drogue de servir d'alibi ou de casus belli. Une tragi-comédie, à peu près similaire qui nous rappelle les accusations injustifiées d'une hypothétique possession d'armes de destruction massive, endossées à l'Irak et au président Saddam. Ce qui nous inquiète, surtout dans cet épisode tragique, ce sont les réactions intrigantes des trois puissances les plus imposantes sur l'échiquier politique international... face à ce qui se passe, à savoir: la Chine, la Russie et l'Union européenne... Leurs réactions se limitaient, en effet, qu'aux traditionnelles dénonciations et aux habituelles condamnations. Même le gendarme quand il abuse des lois, des règlements et de sa position de gendarme, il est vite réprimandé. Pour rappel, L'ONU a été créée par les Américains, sur le sol américain. Son gros budget est financé aux trois/quart par les Américains...

Conseil de la nation

Vers une réforme en profondeur du Code de la route

La Commission de l'équipement et du développement local du Conseil de la nation a tenu, ce mardi 6 janvier 2026, une séance d'audition consacrée au projet de loi modifiant et complétant la législation relative à l'organisation, la sécurité et la police de la circulation routière. Sous la présidence de M. Yahia Charef, président de la commission spécialisée, les membres du Conseil ont entendu l'exposé de M. Saïd Sayoud, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Lors de son intervention, le ministre a souligné que ce nouveau texte s'inscrit dans une approche globale visant à freiner l'insécurité routière par un équilibre entre prévention et répression. Le projet vise à instaurer une "culture routière" durable pour remédier aux insuffisances constatées sur le terrain. L'accent est mis sur l'utilisation des technologies numériques pour la surveillance du trafic et la gestion des infractions. Le texte prévoit une révision des sanctions pour les comportements dangereux, tout en favorisant la sensibilisation des usagers. Cette audition intervient alors que le Conseil de la nation a fixé son agenda législatif pour janvier 2026, plaçant la sécurité des transports parmi ses priorités immédiates.

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Trump ou le monde à l'épreuve de la force

Donald Trump parle et le monde retient son souffle. À bord d'Air Force One, entre deux déclarations cinglantes, le président américain a de nouveau rappelé sa vision des relations internationales: brutale, décomplexée, assumée. L'Iran, le Groenland, Cuba... La liste des pays placés sous avertissement américain s'allonge, comme si la planète entière était devenue un vaste terrain d'essai pour une diplomatie de la menace. À Téhéran, la rue gronde contre l'inflation et la misère. Trump observe et prévient: si le régime iranien «recommence à tuer», les États-Unis frapperont «très durement». Une phrase lourde de menaces, qui résonne d'autant plus fort que la République islamique est fragilisée, à la fois de l'intérieur et sur la scène régionale. «Avec Trump, l'imprévisible est devenu une méthode», résume Sanam Vakil, de Chatham House. Pour l'Iran, plus aucune ligne rouge ne semble désormais intangible. Mais le regard de Washington ne se limite pas au Moyen-Orient. Au nord de l'Atlantique, le Groenland s'est invité dans l'agenda présidentiel. Donald Trump répète qu'il en a «besoin» pour la sécurité américaine, balayant d'un revers de main la souveraineté danoise. À Copenhague, la réponse est glaciale. À Nuuk, l'agacement se mue en colère. Pour Jennifer Kavanagh, du think tank Defense Priorities, «ce type de discours fissure les alliances et normalise l'idée qu'un rapport de force peut suffire à redessiner les cartes». À l'ouest, Cuba est décrite comme un fruit mûr, «prêt à tomber». Nul besoin, selon Trump, d'une intervention militaire: l'effondrement viendrait de lui-même. Une rhétorique familière, héritée de la doctrine Monroe, remise au goût du jour, sous un slogan implicite : l'Amérique d'abord, l'Amérique partout. Derrière ces déclarations en cascade, une inquiétude grandit. Car si la menace devient un outil banal, si le droit international se transforme en variable d'ajustement, alors le risque n'est plus seulement celui d'un conflit local, mais d'un dérapage global. Un monde où l'on ne négocie plus: on avertit, on intimide, on frappe. Et où chaque mot présidentiel peut désormais faire trembler l'équilibre planétaire.

Palais des expositions

60 événements économiques prévus en 2026

Le Palais des expositions des Pins maritimes (Alger) accueillera, en 2026, 60 événements économiques nationaux et internationaux, couvrant différents domaines, a indiqué lundi un communiqué d'Algeria Exhibitions. Le programme de cette année inclut des secteurs vitaux pour l'économie nationale comme l'industrie, le bâtiment et les travaux publics, l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, la santé, l'industrie pharmaceutique, les transports, le tourisme, l'environnement et les services, a précisé Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex. Ces événements se dérouleront à travers les différents pavillons du Palais des expositions, qui "offre des espaces d'exposition répondant aux besoins et aux exigences techniques et logistiques des exposants, conformément aux normes professionnelles en vigueur en matière d'organisation de foires et salons internationaux", souligne la même source. Entre autres événements prévus cette année, figurent la 57e édition de la Foire internationale d'Alger (FIA), du 22 au 27 juin, le Salon international du bâtiment, des travaux publics et des matériaux de construction (Batimatec), du 3 au 7 mai, le Salon professionnel de l'agroalimentaire (Djazagro), du 12 au 15 avril, le Salon international de l'agriculture, de l'élevage et de l'agro-industrie (Sip-



sa-Filaha), du 18 au 21 mai, le 29e Salon international du livre d'Alger (SILA), du 28 octobre au 7 novembre, le Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), du 11 au 14 juin, ainsi que la Foire de la production algérienne (FPA) et le Salon des banques, assurances et produits financiers (Expo Finances), prévus tous deux entre le 17 et le 26 décembre. D'autres événements suscitant un intérêt croissant sont également au menu, notamment "Ramadhan au Palais", du 12 février au 14 mars, et la Foire de la rentrée scolaire

(Lemsid), du 17 au 27 septembre. A travers ce programme riche et varié, "Algeria Exhibitions réaffirme son engagement à contribuer activement à la dynamique économique, en favorisant les échanges, en accompagnant les opérateurs économiques et en promouvant l'image de l'Algérie comme destination régionale des événements économiques, tout en assurant des espaces de rencontres permettant aux différents acteurs de partager leurs expertises et de nouer des partenariats", conclut le communiqué.

Investissement en Algérie

Toutes les garanties mises en place pour améliorer le climat

Le ministre de l'Industrie, M. Yahia Bachir, a indiqué, lundi à Alger, que les pouvoirs publics ont mis en place, au cours des dernières années, toutes les mesures juridiques et garanties nécessaires à l'amélioration du climat d'investissement, dans le cadre d'une stratégie nationale visant à diversifier l'économie et à augmenter le produit intérieur brut. Lors d'une audition devant la commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification de l'Assemblée populaire nationale, consacrée à l'amélioration du climat d'investissement, présidée par Mme Samira Barhoum, présidente de la commission, M. Bachir a précisé que l'Algérie s'emploie à créer un climat encourageant les détenteurs de capitaux, nationaux et étrangers, à concrétiser des projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois, répondant aux "objectifs stratégiques de l'Etat", qui reposent sur "la diversification de la base productive, la substitution des importations par la production nationale, la hausse des exportations et l'augmentation du PIB". Le ministre a souligné, dans ce sens, que "la création d'un écosystème favorable à l'investissement requiert des mesures et des garanties reconnues à l'échelle internationale, à même de rassurer les investisseurs", expliquant que "le système juridique national s'y est attelé suivant une vision globale et intégrée". Il a, à cet égard, rappelé l'importance de la loi sur l'investissement, qui prévoit, "un ensemble de garanties et d'incitations visant à gagner la confiance des investisseurs et à garantir la pérennité de leurs activités en toute sérénité", citant tout particulièrement la

consécration des principes de transparence, de la liberté d'investir, de l'égalité entre opérateurs, de la protection contre les changements législatifs, de la liberté de transférer des capitaux pour les investisseurs étrangers et de la protection des droits de propriété intellectuelle. Le ministre a également rappelé que plusieurs avantages avaient été introduits pour certaines filières industrielles, à travers des textes incitatifs, notamment en faveur de l'industrie automobile, des opérateurs exerçant des activités de production d'équipements électroniques et électroménagers et des sociétés de sous-traitance. M. Bachir a, par ailleurs, mis en exergue "les profondes réformes juridiques dans le domaine du foncier destiné à l'investissement en Algérie, à travers la promulgation de la loi 23-17 du 15 novembre 2023 et de ses textes d'ap-

plication". Dans le cadre de cette nouvelle loi, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est la seule habilitée à octroyer le foncier, a expliqué le ministre, rappelant, par là même, l'adoption de la numérisation comme outil transparent et moderne pour les offres et les demandes de foncier, et la création de trois agences foncières spécialisées, chargées de mettre à la disposition de l'AAPI le foncier industriel, touristique et urbain, destinés à accueillir les projets d'investissement. Dans le même contexte, le ministre a rappelé que "l'Algérie dispose d'un portefeuille foncier industriel dédié à l'investissement au niveau de 756 zones industrielles et zones d'activités, à travers 56 wilayas, dont 50 zones industrielles en cours de réalisation, qui contribueront au renforcement de la disponibilité du foncier dans 39 wilayas".

Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR)

Le dispositif élargi aux crédits d'exploitation auprès de 15 banques

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) poursuit l'élargissement de son dispositif de garantie aux crédits d'exploitation, via la signature en cours de conventions avec 15 banques partenaires, un processus qu'il compte boucler d'ici fin janvier en cours pour renforcer l'accompagnement financier des PME. Des conventions avec trois banques ont déjà été signées depuis novembre dernier pour intégrer les crédits d'exploitation dans les garanties accordées par le FGAR, un chiffre que le Fonds prévoit de porter à 15 courant janvier 2026, a indiqué, à l'APS, le directeur général du Fonds, El Hadi Temmam. Ces conventions

fixent un plafond de crédit à 50 millions de dinars, pour une garantie maximale de 35 millions de dinars, correspondant à un taux de couverture de 70 %, précise-t-il. Cette évolution intervient à la faveur des dispositions de la loi de finances 2025, qui autorisent le FGAR à garantir les crédits d'exploitation accordés par les banques et les établissements financiers, après s'être limité, depuis sa création en 2004, à la garantie des crédits d'investissement. L'extension de la garantie aux crédits d'exploitation vise à répondre aux difficultés de financement rencontrées par les PME, notamment celles en phase de création ou de développement, souvent dépourvues de garanties réelles exigées par les banques. Ce dispositif permet de partager le risque entre le FGAR, les banques et les établissements financiers, favorisant ainsi l'octroi de financements à court et moyen termes, a-t-il expliqué. S'agissant du bilan du FGAR, les données de l'institution font état de l'accompagnement de 297 PME en 2025, avec un nombre d'emplois à créer de l'ordre de 5.615 postes de travail. Le coût total de ses projets s'élève à 40,5 milliards de dinars pour un total de garanties accordées de 12,29 milliards de dinars. Par secteur d'activité, les projets accompagnés concernent principalement l'industrie (43,4%), les services (27,27%), le bâtiment et les travaux publics (17,51%), ainsi que la pêche et l'agriculture (11,44%), selon le DG du FGAR. Sur le plan géographique, 36,70 % des projets sont localisés dans le centre du pays, 34,02 % à l'Est, 21,20 % à l'Ouest et 8,08 % au Sud. Concernant son plan stratégique pour 2026, le FGAR prévoit notamment le lancement effectif du nouveau produit de garantie des crédits d'exploitation, l'installation et la mise en place à Annaba d'une solution de sauvegarde des données à distance, la refonte progressive du système d'information du Fonds avec le déploiement d'une plateforme moderne intégrée, ainsi que l'ouverture de nouvelles antennes du FGAR dans d'autres wilayas.

Code de la route

Le projet de loi adopte une approche globale axée sur la prévention

Le projet de loi portant Code de la route, soumis au Conseil de la nation pour enrichissement et adoption, marque un tournant dans l'approche adoptée par les hautes autorités pour renforcer la sécurité routière, en combinant entre l'impératif de prévention et les mesures coercitives, a indiqué le président de l'Académie nationale de la sécurité routière, Ali Chekian. Dans une déclaration à l'APS, M. Chekian a précisé que le texte de loi, dans sa nouvelle mouture, vient "répondre à une réalité routière préoccupante, que démontrent les chiffres enregistrés, consistant en le nombre élevé de décès, de blessés et de personnes handicapées, en sus des pertes matérielles, ce qui représente un lourd fardeau pour la société et l'Etat". Ce texte, qui intervient conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, adopte une approche basée sur "la complémentarité entre les aspects préventif et coercitif", a-t-il ajouté, soulignant que le facteur de prévention se manifeste par "le traitement du problème avant la survenue de l'accident, ce qui constitue un choix décisif pour réduire les accidents de la route et, par conséquent,

le nombre de victimes". Cet aspect se traduit par la volonté de "renforcer la formation et la qualification au niveau des auto-écoles, d'unifier leurs programmes et de les relier à des plateformes numériques d'évaluation, tout en durcissant les conditions d'obtention et de renouvellement du permis de conduire, notamment pour ce qui est de la conduite professionnelle". Le président de l'Académie a insisté également sur l'importance de la réorganisation des établissements de transport collectif, en activant un ensemble de mesures de sécurité, à l'instar de "l'obligation d'affecter un conducteur accompagnateur pour les longs trajets et la mise en place d'une formation professionnelle pour les chauffeurs de transport scolaire", outre "la régulation des horaires de travail et de repos, le renouvellement du parc d'autobus, le traitement des points noirs sur les routes, ainsi que l'aménagement ingénierique, qui garantit le facteur de prévention lors de la conduite". Selon l'intervenant, l'opération de prévention vise à réduire les facteurs de risque dans la chaîne de la circulation, dans le but de réduire le nombre de victimes des accidents de la

route. Concernant l'aspect coercitif, M. Chikian a expliqué qu'il repose sur la fermeté face aux comportements dangereux, à travers le durcissement des peines infligées aux auteurs d'infractions à l'origine d'accidents mortels, notamment ceux dont la responsabilité est établie pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool. Dans ce cadre, le responsable a rappelé la nécessité d'accélérer la généralisation de l'application du permis de conduire à points, étant un outil efficace permettant de lier l'infraction au comportement récurrent, soulignant l'importance du registre national des infractions qui constitue une base de données centrale commune entre les autorités sécuritaires, les juridictions et les compagnies d'assurance. Le président de l'Académie a tenu à indiquer que "la répression n'est pas une fin en soi mais un moyen de corriger le comportement et de protéger la vie humaine", ce qui fait du nouveau Code de la route un texte qui traduit clairement cette vision fondée sur "la réduction des risques, par la prévention des comportements à risques avec des mesures coercitives et en garantissant la transparence et l'efficacité à travers la numérisation".

Education nationale

Le secteur engagé à développer et adapter les programmes

Le ministre de l'Education nationale, Mohamed Seghir Sadaoui, a mis en avant, lundi à Alger, l'engagement de son secteur à développer et adapter les programmes éducatifs de manière à préserver l'identité nationale et à accompagner l'évolution du savoir. Invité du forum de la Chaîne I de la Radio algérienne, M. Sadaoui a précisé que les réformes engagées dans le secteur de l'Education nationale visent à renforcer la qualité de l'enseignement, insistant sur la nécessité de "développer et d'adapter les programmes et les curricula éducatifs en s'inspirant des expériences internationales, tout en préservant l'identité nationale et l'authenticité de la société et en accompagnant l'évolution du savoir". A

cet effet, l'Etat a alloué "un budget conséquent, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a souligné le ministre. Cette démarche "a débuté progressivement au niveau du cycle primaire, puis du cycle moyen, pour atteindre le cycle secondaire, considéré comme un chantier majeur en préparation à l'entrée dans la spécialité universitaire", précisant que le ministère "a confié l'élaboration des études relatives au développement des programmes à des compétences et spécialistes animés d'un sens élevé de patriotisme", a-t-il relevé. A ce propos, le ministre a évoqué les nouvelles spécialités que le secteur s'emploie à introduire au niveau du cycle secondaire, révélant "la prépa-

ration de l'ouverture d'une nouvelle filière dans le domaine de l'informatique, garantissant une formation initiale aux élèves, leur permettant par la suite d'accéder aux grandes écoles spécialisées dans l'intelligence artificielle et la cybersécurité avec aisance et efficacité". Il a rappelé la démarche du secteur visant l'ouverture de "lycées spécialisés dans les sciences exactes, afin d'offrir aux élèves l'opportunité de mettre en valeur leurs compétences, d'approfondir davantage la spécialisation scientifique et de s'exercer aux travaux pratiques", soulignant que les procédures relatives à ce projet "sont en voie d'achèvement en vue de leur présentation aux partenaires sociaux, notamment aux parents d'élèves".

Déclaration annuelle des salaires et des travailleurs pour 2025

La CNAS lance une campagne de sensibilisation

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a lancé, à travers l'ensemble de ses agences, une campagne de sensibilisation destinée aux employeurs sur la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, en sus de la présentation du nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, lancé récemment. Lors d'une rencontre de presse organisée au niveau de l'Agence d'Alger, la directrice de cette agence CNAS, Mme Safia Boussiala, a précisé que cette campagne annuelle qui se déroule du 1 au 31 janvier courant à travers toutes les agences et structures de wilaya relevant de la

CNAS, vise à rappeler aux employeurs "l'impératif de respecter les délais réglementaires du dépôt de la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs". Dans le cadre de la modernisation de la gestion et de la simplification des procédures, la CNAS met à la disposition des employeurs une panoplie de services numériques, notamment le portail électronique www.telédeclaration.dz, permettant la déclaration des salaires et des travailleurs à distance, a-t-elle indiqué. Cette campagne de sensibilisation tend aussi à fournir des explications sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, une nouvelle mesure qui permet de "régler les cotisations de manière régulière, en

respectant les délais réglementaires, sans avoir à se déplacer", et s'inscrit dans le cadre de l'amélioration du service public, a ajouté la responsable. Au niveau de l'agence d'Alger, la campagne englobe plusieurs activités, dont l'organisation de journées portes ouvertes, et des sorties de terrain menées par une équipe spécialisée composée de cadres des services de recouvrement, d'écoute et de communication. Ces actions visent à inciter les employeurs concernés à effectuer la déclaration annuelle des salaires et des travailleurs, tout en leur fournissant des éclaircissements sur le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, selon Mme Boussiala.

Accident de la circulation à Tiaret

03 morts et 06 blessés à moins de 24 h sur la RN 14



Le poste avancé de la Protection civile de la daïra de Dahmouni, appuyé par l'unité principale de Tiaret, est intervenu avant-hier, en fin d'après-midi, suite à un accident de la circulation, dans un tragique accident impliquant une voiture légère de marque Campus et un camion frigorifique, a-t-on appris dans un communiqué de presse de la cellule de communication de la Direction de la Protection Civile de Tiaret. L'accident s'est produit au rond-point d'Ouled Benadda, sur la route nationale 14, dans la commune Sebaïne près de Dahmouni. Le communiqué précise que ce tragique accident a fait deux morts, âgés entre 30 et 40 ans et six blessés, qui ont été transportés à l'hôpital «Youssef Damardji» de Tiaret. Une enquête a été diligentée par les services de la gendarmerie nationale. Par ailleurs, l'autre unité secondaire de la Protection civile de Frenda est intervenue, hier matin, à 6h38, suite à un accident de la circulation au lieu-dit Douar Maaizya, sur la même route nationale n°14 lorsqu'un homme fut mortellement percuté par une voiture. Les services de la Protection civile rappellent aux usagers de la route de faire preuve de prudence au volant, notamment compte tenu des conditions météorologiques, en réduisant leur vitesse, en maintenant une distance de sécurité et en évitant les comportements à risque afin de préserver la vie des personnes et de leurs biens. **L. Bouhala**

Cotisations de sécurité sociale

Le service de prélèvement automatique disponible pour les employeurs

La Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) a indiqué, dimanche dans un communiqué, que le service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale est désormais disponible pour les employeurs, et ce dans le cadre de la numérisation et de la modernisation des moyens de paiement, et de l'amélioration de la qualité des services fournis. Ce nouveau service de prélèvement automatique des cotisations de sécurité sociale, proposé par la CNAS, "permet aux employeurs de respecter les délais de paiement et d'éviter les pénalités et majorations résultant des retards de paiement, tout en veillant à la correspondance entre les montants déclarés et les sommes versées". Ce service offre également la possibilité "d'améliorer les procédures de suivi des opérations de paiement des cotisations en toute rapidité et sécurité, en plus d'éviter aux usagers les contraintes du déplacement vers les centres de la Caisse pour le règlement des cotisations de leurs employés". Pour bénéficier de ce service, les employeurs concernés doivent "fournir une autorisation préalable à leur banque afin de procéder au prélèvement automatique des cotisations dues à partir de leur compte bancaire, dans les délais réglementaires, au profit de la Caisse". Le formulaire d'autorisation peut être téléchargé via le portail de la télé-déclaration via le lien suivant : <https://teledeclaration.cnas.dz>.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE PLANIFICATION ET SUIVI DES PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
NIF : 096527019000141

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° : 15 / 2025

La direction de l'administration locale de la Wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales pour : L'ACQUISITION DU MATERIEL DE NETTOYAGE ET D'ASSAINISSEMENT AU PROFIT DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM;

LOT : Acquisition Camions à Benne Tasseuse de capacité de 12 M3 pour le transport des Ordures Ménagères.

Avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales conformément à l'article 38-39 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 39-40-42 alinéa 02 et 44 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, concerne les soumissionnaires, Ayant déjà fourni du matériel identique que l'objet du cahier des charges justifiées, agissant seul, ou un groupement de concessionnaires conjoints et solidaires ; L'appel d'offre objet du cahier des charges s'adresse aux soumissionnaires ayant l'éligibilité suivantes :

1- Capacités professionnelles :
- Ayant la qualité du fabricant : justifiant leur activité par un agrément délivré par le ministre chargé des mines et de l'industrie pour l'activité de fabrication et certificat de fabricant matériel roulant délivré par l'autorité algérienne et Certificat d'origine algérienne du produit ;
- Ayant la qualité d'un importateur ou concessionnaire : possède l'agrément délivré par le Ministère de l'industrie et de la production pharmaceutique ;

2- Capacités techniques :
- Ayant au moins Un (01) référence professionnelle dans des projets similaires (marché) supérieur à 12.000.000.00 DA délivrée par les maîtres de l'ouvrage publics durant les 10 dernières années dans des projets similaires à l'objet du cahier des charges portant l'objet et le montant de l'opération.

3- Capacités financières :
- Ayant un cumule d'un chiffre d'affaire cumule des trois dernières années 2022/2023/2024 égal ou supérieur (≥ 20.000.000.00 DA) justifié par des copies des bilans financiers des trois dernières années 2022, 2023 et 2024 visés par les services des impôts.

Les soumissionnaires ou leur représentant légal et intéressés par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'administration locales-service de planification et de suivi des programmes de développement -bureau des marchés publics « siège de la wilaya » contre le paiement de la somme 2000.00 DA non remboursable au niveau du trésor public de la Wilaya ».

Les offres doivent obligatoirement être accompagnées des pièces réglementaires conformément à l'article 47 de la loi n°23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions de l'article 67 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

1-1- Dossier de candidature doit contenir :

- La Déclaration de Candidature, dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire selon le modèle joint au cahier des charges; le candidat ou soumissionnaire déclare qu'il n'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément à disposition de l'article 67 du décret 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et délégation de service public.
- La déclaration de probité selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et Datée par le soumissionnaire.
- Copie de l'Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier moins de 03 mois visé par les services des impôts compétant.
- Copie du Registre de commerce porter le code électronique.
- Copie de Numéro d'identification fiscal (NIF) ;
- Copie de Numéro d'Identification Bancaire (RIB);
- Attestations de mise à jour : CASNOS en cours de validité ;
- Attestation de dépôt des comptes sociaux de l'exercice 2024 délivrée par l'antenne locale du centre national du registre de commerce (pour les SARL, EURL, SNC, SCS, SPA) ;
- Copie du Statut du soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du Directeur Général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société (EURL-SARL-SNC);
- Bilan fiscaux d'activité des trois (03) dernières années 2022/2023/2024, visés par les services des impôts compétant ;
- Références professionnelles dûment justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres de l'ouvrage publics durant les (10) dernières années dans des projets similaires à l'objet du cahier des charges portant l'objet et le montant de l'opération.
- Délégation de pouvoirs en cours de validité, selon le modèle ci- joint au cahier des charges, dans le cas de groupement le protocole d'accord de constitution du groupement Indiquant le chef de file ainsi que la responsabilité solidaire et conjointe des sociétés en faisant partie, avec la part que détient chaque membre du groupement (en pourcentage).
- Les catalogues et les documentations techniques avec des photos en couleur pour ambulance de tous les articles mentionnés sur le cahier des charges en langue française et/ou en arabe;
- Certificat de conformité du matériel.

NB / Les copies des documents à fournir doivent être en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

1-2 Offre Technique doit contenir :

- La déclaration à souscrire selon modèle joint en annexe remplie, signée, cachetée et Datée par le soumissionnaire.
- Le présent Cahier des charges remplie, signé, cacheté et daté portant à la dernière page, « la mention manuscrite lu et accepté » (Sans indication sur le montant de la Soumission).
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif remplie, signée, cachetée par le soumissionnaire selon le modèle ci-joint au cahier des charges.
- Lettre de l'engagement de délai de livraison, signée, cachetée et Datée par le soumissionnaire.
- Lettre de l'engagement de délai de Garantie, signée, cachetée et Datée par le soumissionnaire.
- Lettre de l'engagement d'assurer l'assistance technique et le service après-vente durant la Période de Garantie, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire.
- Planning de livraison y compris le délai.

1.3-Offre financière doit contenir :

- La lettre de soumission conforme au modèle annexé au présent cahier des charges datée et signée et remplie ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le devis quantitatif et estimatif ;

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique, une offre financière comme suite :

Les dossiers de candidatures, offres Techniques et offres financières doivent parvenir sous trois (03) enveloppes séparées, comportant dénomination du soumissionnaire ainsi que les mentions suivantes : enveloppe n° 01 : dossier de candidature en un exemplaire ; -enveloppe n°02 : offre technique en un exemplaire ; -enveloppe n°03 : offre financière en un exemplaire.

Les trois offres doivent être introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme, avec mention suivante :

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° : /2025

L'ACQUISITION DU MATERIEL DE NETTOYAGE ET D'ASSAINISSEMENT AU PROFIT DE LA WILAYA DE MOSTAGANEM ;

LOT : Acquisition Camions à Benne Tasseuse de capacité de 12 M3 pour le transport des Ordures Ménagères

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant (105) jours à compter de la première parution pour la Validation des offres.

- la durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution dans l'opération publique (BOMOP) et la presse nationale.

Le délai de dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00, si ce jour coïncide avec un jour de fête ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

-Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis (Technique et financière) aura lieu en séance publique le jour de la date limite de dépôt des offres au niveau de la salle de réunion de la direction de l'administration locale (siège de la Wilaya de Mostaganem) à 13h30.

LE WALI

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE LA JUSTICE

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ADMINISTRATION
PÉNITENTIAIRE ET DE LA RÉINSERTION
ETABLISSEMENT DE REEDUCATION SIDI BEL ABDES.
NIF : 408004001022243

وزارة العدل
المديرية العامة لإدارة السجون
وإعادة الإجماع
مؤسسة إعادة التربية سدي بلعبد

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public, et l'article 54 de loi n° 23-12 du 05août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics l'établissement de rééducation de sidi bel abbes informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/2025 paru dans les quotidiens : Carrefour d'Algérie Le :03/11/2025 et el-jumhuriya le : 03/11/2025.

Portant fourniture de denrée alimentaire au profit de l'établissement de rééducation de sidi bel abbes et son annexe (établissement de prévention de Telagh) pour l'année 2026 en Quatre (04) lots suivant:

- Lot n°01 : Alimentation Générale et les Pâtes.
- Lot n°02 : lait et dérivés.
- Lot n°03 : Viandes rouges et blanches Fraîches.
- Lot n°04 : poissons fraîches.

qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement aux entreprises suivantes comme suit : L'analyse des offres conformément aux critères de choix prévus dans le cahier des charges a donné les résultats suivants :

LOT.	Désignation	Attributaire provisoire	Note techn. que obtenu	Montant Proposé DA/ TTC	Montant Corrigé DA/ TTC	Observation
Lot n°01	Alimentation générale et pâtes	EURL/ DIMA GROUPE NIP/001122002365036	70	Min : 11 268 183.02 DA Max : 12 395.694.90 DA	Min : 10 985 543.30 DA Max : 12 084 767.09 DA	MOIN DISANT
Lot n°02	Lait et dérivé	EURL/ DIMA GROUPE NIP/001122002365036	80	Min : 4 863 935.63 DA Max : 5 350 369.95 DA	Min : 4 636 735.59 DA Max : 5 100 448.00 DA	MOIN DISANT
Lot n°03	Viandes rouge fraîche et viande blanche fraîche	ADEL YASSINE NIFI/176220105114184	80	Min : 11 026 234.53 DA Max : 12 128 438.40 DA	Min : 10 602 148.59 DA Max : 11 661 960.00 DA	MOIN DISANT
Lot n°04	Poissons frais	SARL/ NACHIE commerce et service NIF/002031011823466	30	Min : 808 033.80 DA Max : 888 930.00 DA	Min : 808 033.80 DA Max : 888 930.00 DA	MOIN DISANT

Les soumissionnaires désirant connaître des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures Offres techniques et financières sont invités à se rapprocher aux services de l'économat de l'établissement de rééducation de sidi bel abbes au plus tard trois (03) jours à compter de la date de la première publication de ce avis.

Conformément aux dispositions de l'article 82 et 182 du *15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics, et des délégation de service public, l'article 56 de loi n° 23-12 du 05août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics Tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Sidi bel abbes, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première publication du présent avis dans la presse nationale, et le BOMOP.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N° : 2631000117 07.01.2026

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIARET
DAIRA DE MECHRAA SFA
COMMUNE DE TAGDEMPT
N° fiscal : 0984325119720
N° 30/11/2025

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMAL

Le président de l'APC de Tagdempt lance un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimal Pour la réalisations du projet suivant :

- SUIVI REALISATION DE L'AMENAGEMENT URBAINE A AIN SERB (3^{ème} Tranche)-REALISATION les Entreprises intéressées et disposant Certificat de Qualificatif et Classification Professionnelles Catégorie 04 et plus dans le domaine « Travaux Public » en activité principale en cours de validité peuvent retirer le cahier des charges au près du bureau des marchés de l'APC de Tagdempt contre le paiement de 8.000.00 DA, les offres doivent être accompagnées des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

A -dossier de candidature comprendra :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée datée et signée.
- Une déclaration de probité dûment renseignée datée et signée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Tous Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants : -Capacités professionnelles : Certificat de Qualification et de Classification Catégorie 04 ou plus dans le domaine Travaux Public en activité principale en cours de validité avec Réalisation d'un projet similaire.
- Copie des Bilans financiers des 03 dernières années (2022-2023-2024) , visées par les services des impôts.
- Copie des références bancaires.
- La liste nominative des moyens humains avec des copies de pièces justificatives (liste signé par la CNAS ou bien état des mouvements des salarier ; attestation d'affiliation CNAS - diplôme dans le Domaine)
- Liste des moyens matériels à mettre en œuvre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives (cartes grises + assurance + PV de contrôle technique pour le matériel roulant et un acte de location en cours de validité pour le matériel loué - un récépissé de dépôt et PV d'huissier ou notaire moins de 12 mois pour le reste et pour) et tout autre document juridique pour les moyens non roulant.
- les références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions ou des procès-verbaux des réceptions définitives
- Attestation de Dépôt légal des comptes sociaux (pour les personnes morales).
- les mise à jour (CACOBATH- CASNOS- CNAS) -Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier
- Registre de commerce - carte fiscal

B- L'offre technique contient :

- Une déclaration à souscrire dûment renseignée datée et signée par le soumissionnaire.
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : Tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 53de la loi N° 23-12 du 05 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.
- Les délais d'exécution justifiés par le planning
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite (lu et accepté).
- Mémoire technique justificatif

C- L'offre Financière :

- La lettre de soumission ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU).
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention dossier de candidature, l'offre technique ou l'offre financière, selon le cas . Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, adressée à monsieur le P/APC DE TAGDEMPT comportant la mention :

« Soumission à ne pas ouvrir que par la commission de l'ouverture des plis et d'évaluation des offres » relatif au projet :

- SUIVI REALISATION DE L'AMENAGEMENT URBAINE A AIN SERB (3^{ème} Tranche)-REALISATION la date limite de dépôt des offres est fixée à 15 jours à partir de la 1^{ère} parution de cet avis dans le journal et dans le BOMOP à 09h30h, et toutes offres déposées après sera rejetées, l'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se fera le dernier jours de la date limite de préparation des offres en séance publique au siège de la commune à (10.00h) si le jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant en présence de l'ensemble des soumissionnaires préalablement informés, les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 105 jours à compter la date de préparation des offres.

LE PRESIDENT

Après la pluie

Hausses sensibles des prix des légumes

Par B. Habib

Alors que le débit pluvial continue de se déverser sur la ville et ses environs, la question des prix des produits, tels les poissons et les légumes, ne cesse de tourmenter les ménages. L'abondance de la pêche de la sardine ne s'est pas répercutée forcément sur les prix demeurés hors de portée, depuis déjà fin décembre 2025, au niveau de la plupart de marchés dédiés à Oran. Pourtant, la pêche, en temps de pluie et de fortes d'averses, est considérée bénéfique et une opportunité à saisir car l'eau pluviale refroidit et réoxygène la surface de l'eau, ce qui entraîne une fertilité de l'activité des poissons. Malheureusement, ce sont nos pêcheurs qui ne se mettent pas toujours en mer, à l'heure des pluies, ce qui contribue à augmenter les prix de vente sur les marchés. Les légumes comme les haricots verts, les petits pois et les aubergines ont eux aussi pris un sérieux coup, tellement les prix des légumes et des fruits dans l'ensemble enregistre une hausse notable depuis le début des fortes pluies sur le territoire. A cela, il faut ajouter la baisse d'activité des camionneurs et des distributeurs, excepté peut-être dame pomme de terre dont le prix est resté stable au grand bonheur des consommateurs. Pour les spécialistes mais aussi les mandataires, le marché de gros des fruits et des légumes d'El Kerma a connu, en temps de pluies, des perturbations d'approvisionnement du mar-



chés local, ce qui a impacté l'activité de transport des produits vers les points de vente, avec tout ce que cela suppose comme dérèglement des prix. Une situation « rocambolesque » à laquelle disent ne pas s'attendre

les vendeurs détaillants des fruits et des légumes du marché de la Bastille (Rue des Aurès), considéré à juste titre comme le plus vieux marché de la ville d'Oran, avec l'effervescence de ses différentes activités.

Incivisme dans les transports

Chauffards et receveurs pointés du doigt

Par Youcef Chaïbi

Excès de vitesse, non-respect du code de la route, altercations verbales et comportements irresponsables rythment aujourd'hui le quotidien des usagers des transports publics. Chauffards imprudents et receveurs peu courtois sont de plus en plus dénoncés pour des pratiques qui mettent en danger la sécurité et détériorent la qualité du service. Dans les transports urbains et interurbains, l'incivisme est devenu une réalité quotidienne qui pèse lourdement sur les usagers. Excès de vitesse, non-respect du code de la route, altercations verbales et comportements irresponsables : chauffards et certains receveurs contribuent à détériorer un service censé garantir sécurité et sérénité.

Des chauffeurs au mépris des règles

Aujourd'hui, nombreux sont les citoyens qui dénoncent des pratiques dangereuses de la part de certains conducteurs de bus et de taxis, qu'ils soient déclarés ou clandestins. Dépassements dangereux, arrêts anarchiques, usage abusif du klaxon et course effrénée pour devancer un concurrent, sont devenus monnaie courante. Ces comportements exposent directement les passagers, les piétons et les autres automobilistes à

des risques graves. Le non-respect des feux de signalisation et des limitations de vitesse traduit un manque évident de discipline professionnelle.

Des dérives qui aggravent la situation

À ces conduites dangereuses s'ajoutent les agissements de certains receveurs. Pressions exercées sur les chauffeurs pour accélérer la cadence, disputes avec les passagers, propos déplacés ou absence de courtoisie : ces dérives créent un climat de tension permanent à bord des véhicules. De nombreux usagers affirment voyager dans des conditions stressantes, parfois même anxiogènes, alors qu'ils s'acquittent pourtant d'un service réglementé.

Un problème de contrôle et de responsabilité

Cette situation met en lumière des insuffisances en matière de contrôle et de suivi. Malgré les campagnes de sensibilisation et les opérations de contrôle routier, certaines pratiques persistent, encouragées par un sentiment d'impunité et la recherche du gain rapide. Les citoyens appellent régulièrement les autorités à renforcer les inspections, à appliquer strictement les sanctions prévues par la loi et à imposer un cadre professionnel rigoureux.

L'usager, première victime

Pris en étau entre chauffards pressés et receveurs agressifs, l'usager reste la principale victime. Retards, insécurité et manque de respect transforment le transport public en une épreuve quotidienne plutôt qu'en un service fiable.

Pour un retour au civisme

La lutte contre l'incivisme dans les transports passe par une responsabilisation de tous les acteurs : formation, contrôle permanent et sanctions dissuasives. Le respect des règles et de l'usager doit redevenir une priorité. Le civisme dans les transports n'est pas une option. Il conditionne la sécurité, la dignité et la confiance des citoyens. À ces comportements s'ajoute l'état alarmant de certains bus en circulation. Véritables épaves roulantes, ils présentent des conditions d'hygiène et de sécurité inacceptables : véhicules crasseux, sièges déchirés, vitres fissurées, portières qui ne ferment pas correctement, marches instables et éclairage défaillant. Ces défaillances techniques exposent directement les passagers à des risques réels notamment lors des arrêts brusques ou en pleine circulation. Malgré cela, ces bus continuent de transporter quotidiennement des citoyens, souvent sans le moindre contrôle apparent.

Rues inondées, chaussées impraticables et avaloirs saturés Tout est bouché faute de curage

A chaque épisode pluvieux, le même scénario se répète. Rues inondées, chaussées impraticables, avaloirs saturés. À l'absence de curage régulier des canalisations s'ajoute un autre facteur aggravant : regards et avaloirs laissés béants depuis le vol de leurs couvercles. Il ne s'agit plus d'un phénomène exceptionnel, encore moins d'une fatalité climatique. Dans plusieurs quartiers, tout est bouché faute de curage. Avaloirs obstrués par la boue, déchets solides accumulés, canalisations saturées : l'eau de pluie n'a tout simplement plus d'issue. Pire encore, la quasi-totalité des regards et avaloirs sont aujourd'hui dépourvus de couvercles, arrachés puis volés, laissant les réseaux d'assainissement exposés à tous les déchets. À la moindre averse, la circulation devient chaotique. Des véhicules tombent en panne, des piétons sont contraints de slalomer entre les flaques, tandis que certaines rues se transforment en véritables bassins de rétention à ciel ouvert. Les regards ouverts, sans protection, deviennent de véritables pièges urbains, autant pour les usagers que pour l'écoulement normal des eaux pluviales. L'absence de couvercles accélère l'obstruction des canalisations. Sacs en plastique, gravats, déchets ménagers et résidus de chantiers y tombent directement, aggravant une situation déjà fragilisée par le manque de curage périodique. Le problème n'est donc plus seulement technique, il est structurel et durable. Pourtant, le curage régulier des avaloirs et des canalisations constitue la première ligne de défense contre les inondations urbaines. Lorsqu'il fait défaut, et que les réseaux restent béants, les conséquences sont immédiates et répétitives, transformant chaque pluie en source de désordre. Cette situation pose également la question des responsabilités partagées. Si les services concernés sont appelés à renforcer les opérations de curage et à remplacer les couvercles volés, l'incivisme de certains citoyens qui n'hésitent pas à jeter leurs déchets dans ces ouvertures, ne fait qu'amplifier le problème. Au-delà des désagréments quotidiens, ces engorgements récurrents fragilisent les infrastructures urbaines, exposent la ville à des risques sanitaires et donnent l'image d'un espace public livré à l'abandon. Il devient urgent d'agir, en sécurisant les regards, en restaurant les couvercles et en inscrivant le curage dans une démarche régulière et anticipative. Car tant que les avaloirs resteront ouverts et les canalisations non entretenues, le constat restera le même : tout est bouché et la ville continue d'en subir les conséquences.

Youcef Chaïbi

Campagne de vaccination contre la poliomyélite 154.000 enfants vaccinés dans 26 communes

La mobilisation des moyens logistiques et humains, pour atteindre des objectifs de santé publique dont la vaccination de 154.000 enfants contre la poliomyélite, a bien donné des résultats très satisfaisants. Selon une source de la DSP, cette campagne, lancée depuis la dernière semaine du mois de décembre dernier, a été clôturée avec la vaccination de pas moins de 78% d'enfants, durant la première étape et 79% lors de la période de la 2ème phase. Sur ce nombre d'enfants vaccinés, on compte 13% inscrits hors wilaya d'Oran. La même source déclare que le taux national de vaccination contre la poliomyélite a atteint 96%, sur les 03 étapes dont la dernière a été clôturée le 31 décembre dernier. La campagne en question a connu une forte mobilisation de moyens humains, dans 146 établissements de santé. En plus de ces centres, la Direction de la santé et de population de la wilaya d'Oran a lancé des équipes mobiles sur l'ensemble du territoire des 26 communes que compte Oran qui a reçu 200.000 doses pour une vaccination en 03 phases. Il est utile de souligner que la poliomyélite a été éradiquée en 2019 en Algérie.

A.Kader

Université de Nâama L'implication des étudiants dans l'entrepreneuriat aboutit à des projets économiques réussis



Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a souligné, dimanche à Nâama, que l'implication des étudiants universitaires dans l'entrepreneuriat a contribué à la concrétisation de projets économiques tangibles. Le ministre a ajouté que les modèles réussis qu'il a découverts chez les étudiants de l'Université de Nâama, lesquels ont réussi à créer 13 micro-entreprises et startups, en plus de sept autres projets, témoignent de la qualité de la formation dispensée aux étudiants et du rôle de l'université dans leur accompagnement et leur soutien pour la réalisation de projets économiques concrets en l'espace d'une seule année. M. Baddari a expliqué que la stratégie du secteur repose sur la mise en place de mécanismes d'accompagnement et de soutien en adéquation avec les besoins du développement économique aux niveaux local et national, ainsi qu'avec les exigences du marché du travail. Cela se fait notamment à travers le rôle joué par les centres d'entrepreneuriat et d'innovation, ainsi que les incubateurs, généralisés à l'ensemble des établissements universitaires, afin de transformer les idées des étudiants, leurs recherches scientifiques et leurs innovations en projets réalisables et commercialisables. Dans le même contexte, le ministre a évoqué les avantages accordés aux étudiants entrepreneurs et innovateurs, prévus dans la loi de finances de l'année en cours, notamment à travers la reconnaissance des brevets d'invention et des droits de propriété intellectuelle en tant qu'actifs économiques susceptibles d'être valorisés et investis. Il a estimé que cette mesure constitue un encouragement à l'ancrage de la culture de l'innovation, en cohérence avec l'orientation de l'Etat visant à faire de l'université algérienne un acteur clé dans la construction d'une économie productive fondée sur l'innovation et la valeur ajoutée. Par ailleurs, le ministre a inspecté, lors de cette visite, plusieurs projets en cours visant à renforcer la capacité d'accueil de l'Université de Nâama. Parmi ceux-ci figurent 2.000 nouvelles places pédagogiques qui entreront en service à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire, une grande salle de conférences d'une capacité de 600 places, dont les travaux sont sur le point d'être achevés, ainsi qu'un projet de réalisation de 1.000 lits universitaires affichant un taux d'avancement notable.

Saïda Les Saïdies préparent déjà Yennayer

Les familles Saïdies préparent déjà la traditionnelle fête de Yennayer. A ce titre, des activités culturelles et sportives se tiendront sur l'ensemble du territoire de la wilaya ainsi que des expositions dédiées à l'artisanat et aux arts plastiques, nous dit-on. Cette fête est en effet une tradition berbère. Saïda, comme chaque année, durant cette période, ne déroge pas à la tradition et ses commerçants saisissent cette opportunité pour faire le plein, en étalant leurs marchandises qui attirent les citoyens dès le premier coup d'œil. Une virée à la place centrale qui fait face à la mosquée «Emir Abdelkader» et vous constaterez de visu les mets traditionnels qui y sont exposés. En somme, Saïda est prête pour célébrer le nouvel an berbère qui aura pour cette année un cachet particulier du fait que les manifestations prévues s'étaleront au delà de la Journée du 12 janvier.

OULD OGBAN

Sidi Bel-Abbès Bilan de la mise en conformité des constructions

Par Mohamed Nour

A l'aube de l'échéance fatidique du 31 décembre 2025, la wilaya de Sidi Bel-Abbès se retrouve face à un miroir sociologique et administratif saisissant. Le bilan de la mise en conformité des constructions, présenté lors de la quatrième session ordinaire de l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW), n'est pas qu'une simple compilation de chiffres; il est le symptôme d'une transition complexe vers une urbanité régie par le droit, après des décennies de sédimentation informelle. Le rapport de la Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction (DUAC) révèle une dynamique de régularisation massive bien que contrastée. Sur les 21.178 dossiers déposés depuis la genèse de la loi 15-08 en 2008, 15.386 ont été approuvés, soit un taux de succès notable pour les dossiers traités. Toutefois, l'arithmétique de la régularisation bute sur un reliquat persistant: plus de 1.200 dossiers stagnent encore dans les arcanes des communes (APC) et 2.511 ont été ajournés, révélant une fragilité documentaire chronique chez les pétitionnaires. Si 70 % des dossiers ont franchi l'étape de l'instruction, la "fin de

l'anarchie urbanistique" espérée par le législateur se heurte à des réalités géographiques et juridiques tenaces. Les rejets, souvent motivés par l'implantation sur des terres agricoles ou des propriétés communes, soulignent le conflit latent entre la faim de logements et la préservation de la vocation des sols. L'un des points les plus préoccupants soulevés par la responsable du secteur concerne l'inertie des propriétaires. Sur les 14.675 bénéficiaires d'autorisations d'achèvement, 7.360 n'ont toujours pas finalisé leurs travaux. Cette statistique met en lumière l'échec relatif des mises en demeure et pose la question de la capacité financière ou de la volonté citoyenne d'adhérer à un standard esthétique et sécuritaire uniforme. Du côté de l'administration des Domaines, le constat est tout aussi rigoureux: sur 6.316 dossiers examinés, seuls 1.679 actes de propriété ont été effectivement délivrés. Ce décalage entre l'approbation de principe et la consécration du droit de propriété illustre la lourdeur d'une machine administrative que les élus de l'APW n'ont pas hésité à qualifier de bureaucratique. Le débat au sein de l'hémicycle de la wilaya a accouché d'un diagnostic sans concession, assorti de recommandations

stratégiques notamment. L'accélération des procédures est désormais impérative pour ne pas transformer la loi 15-08 en un "chantier permanent" sans issue. La formation des agents communaux est identifiée comme le levier essentiel pour fluidifier l'instruction technique des dossiers, un appel à une meilleure communication sur les réductions du prix du foncier et les facilités de paiement lancé, visant à transformer le sujet passif en acteur de sa régularisation. Le wali de Sidi Bel-Abbès a clos les débats en adoptant une posture de fermeté régalienne. En alertant sur des cas de fraude et de falsification, le chef de l'exécutif rappelle que la mise en conformité n'est pas une amnistie aveugle, mais un processus de légalité. Le recours à la justice pour les dossiers rejetés et les poursuites pénales pour les faussaires marquent une volonté claire de restaurer l'autorité de l'Etat sur le territoire. À quelques heures de la fin du délai de prolongation, Sidi Bel-Abbès se situe à la croisée des chemins. Si la loi 15-08 a permis de sortir des milliers de citoyens de l'ombre juridique, elle révèle aussi l'immensité de la tâche restant à accomplir pour faire de la ville un espace harmonieux, achevé et surtout légal.

Campagne nationale de vaccination contre la poliomyélite à Relizane La Direction de la Santé assure le suivi



Par N. Ouadah

Dans le cadre du suivi du déroulement des Journées nationales de vaccination contre la poliomyélite, dans leur deuxième phase, M. Allalou Hicham, directeur de la Santé et de la Population

de la wilaya de Relizane, a effectué, ce jour, une visite de terrain au niveau de plusieurs points de vaccination, répartis à travers le territoire de la wilaya. Il était accompagné de cadres de la Direction ainsi que des responsables des établissements publics de santé de proximité. La visite a concerné les points de vaccination fixes relevant de l'Etablissement Public de Santé de Proximité (EPSP) de la commune de Yellel, en présence du directeur et des cadres de l'établissement. Elle s'est également étendue aux points de vaccination des communes de El Matmar et de la région d'El Aoudj, en plus du suivi des équipes de vaccination mobiles déployées en direction des zones éloignées et enclavées, dans le but d'as-

surer une couverture sanitaire la plus large possible. À cette occasion, le directeur de la Santé et de la Population a salué les efforts consentis par les équipes médicales et paramédicales, mettant en avant l'engagement des équipes fixes et itinérantes pour attirer et vacciner l'ensemble des enfants ciblés. Il a, par ailleurs, appelé à redoubler d'efforts afin de garantir l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre de cette importante campagne nationale. Cette visite s'inscrit dans le programme de suivi et d'évaluation des campagnes nationales de vaccination, traduisant la volonté des autorités sanitaires de renforcer la couverture vaccinale des enfants et de préserver la santé publique, en protégeant la société contre les maladies épidémiques évitables par la vaccination.

Culture du «Terfess»

Des perspectives agricoles prometteuses à El-Meniâa

Des expériences de culture de truffes, connues localement sous l'appellation de «Terfess», ont donné ces dernières années des résultats encourageants dans la wilaya d'El-Meniâa, ouvrant à la région des perspectives agricoles prometteuses. Un exploitant agricole de la région, en l'occurrence Djelloul Chayèche, a indiqué, à l'APS. Avoir consacré une bonne partie de son exploitation à la culture du Terfess (de la famille des tubéracées), avec des techniques modernes adaptées aux spécificités du milieu saharien. Pour la culture du Terfess, une plante qui jusque-là poussait de manière sauvage en milieu saharien, il a réservé deux pivots d'irrigation, de 30 hectares chacun, en plus d'une autre superficie de 5 ha, à ce type de truffes, avec un rendement moyen de 10 à 15 quintaux par pivot. M. Chayèche, un des premiers investisseurs agricoles dans la région, activant dans les cultures stratégiques, à l'instar des céréales et des fourrages, et dans l'élevage de bétail, a souligné que la technique culturale du Terfess a été introduite des pays du Golfe, le Qatar plus précisément.

Elle repose sur la bonne préparation du sol, la qualité de l'eau et le respect de la période de culture en automne, avec un cycle d'irrigation bien étudié, pour pouvoir ensuite récolter la truffe en hiver, a-t-il expliqué. Selon les explications fournies, des extraits de Terfess sont pulvérisés sur la superficie irriguée sous pivot avec une eau douce souterraine, abondante dans la région d'El-Meniâa, sans aucun additif d'engrais, faisant du Terfess un produit naturel entièrement Bio.

Plusieurs variétés de Terfess, dont la rouge, la blanche et l'ocre, sont produites au niveau de l'exploitation de M. Chayèche, et sont commercialisées dans différentes wilayas du pays, voire même exportées vers des pays du Golfe et des pays européens, où ils sont présentés parmi les mets raffinés dans les hôtels et restaurants. Au vu des résultats probants de la culture du Terfess dans la wilaya d'El-Meniâa, l'expérience a été généralisée à des jeunes exploitants agricoles qui ont bénéficié d'un transfert d'expertise, faisant de cette activité un segment parmi ceux faisant la réputation de la wilaya, notamment

dans les communes d'El-Meniâa, Hassi El-Gara et Hassi-Leffal, a souligné la même source. Et d'ajouter que durant les dernières saisons agricoles, ont été adoptés les systèmes d'irrigation sous pivot et le goutte-à-goutte, dans un souci de rationalisation de l'exploitation de la ressource hydrique et d'amélioration des rendements, amenant les agriculteurs à développer cette culture en raison de son rendement économique, surtout à l'exportation. Le Terfess est en effet très prisé sur le marché national, et son prix varie entre 14.000 et 20.000 DA/Kg, et ce, pour son excellente saveur gustative, mais aussi pour ses bienfaits thérapeutiques dans la médecine traditionnelle (traitement d'affections oculaire et allergique). Ces expériences agricoles réussies confirment l'important potentiel de l'agriculture saharienne dans la wilaya d'El-Meniâa, renfermant des produits concurrentiels à forte valeur ajoutée, susceptible de contribuer à la diversification de l'économie nationale et au renforcement de la sécurité alimentaire, selon les milieux agricoles locaux.

Constantine

Près de 74 millions DA consacrés à divers projets forestiers

Une enveloppe financière de près de 74 millions DA, a été allouée, à la wilaya de Constantine, au titre de l'exercice 2026, destinée au secteur des forêts, a-t-on appris lundi auprès des services de la Conservation des forêts. Ce montant servira à la réalisation de divers projets visant à lutter contre les feux de forêts à l'instar d'une nouvelle opération liée à l'aménagement des pistes forestières sur 15,8 km, ciblant les sites forestiers de Megheroul, dans la commune d'Ibn Ziad, Guetoucha (Zighoud Youcef), H'maida (Benbadis) et une partie de la forêt de Djebel Ouahch, a précisé à l'APS, le chargé d'information et de communication de la Conservation

des forêts, Ali Zegrour. Destinés aussi à consolider le cadre de vie des habitants des zones rurales et montagneuses, les projets programmés dont les études techniques ont été entamées, concernent également l'aménagement des pistes rurales sur une distance de 11,5 km répartis sur les mechtas de Lerdjahou relevant de la commune de Beni H'midène et de Draâ Nagua, dans la commune de Benbadis, ajoute la même source.

Il est prévu dans le même cadre, a encore noté M. Zegrour, l'ouverture et l'aménagement des tranchées pare feu sur une distance de 15 km à la forêt de Bouzefzat, dans la commune de Zighoud Youcef ainsi qu'une

partie de la zone forestière de Draâ Nagua, soulignant qu'un projet consistant en la réhabilitation du poste vigie de la forêt d'El M'ridj (El Khroub), est en voie de lancement. La zone forestière de Safsafa dans la commune de Beni H'midène, connaîtra, d'autre part, la réalisation des travaux de correction torrentielle de 1500 m3, a révélé la même source, indiquant qu'une nouvelle source d'eau, sera aménagée au lieu-dit Kef Leghbar, situé sur les hauteurs de Djebel Ouahch, au chef-lieu de wilaya. Il est à rappeler que la wilaya de Constantine dispose d'une surface forestière de près de 28.074 hectares, soit 12 % de sa superficie globale.

Depuis le port d'Alger

Lancement de la première opération de transport de conteneurs par train

La première opération de transport de conteneurs par train a été lancée depuis le port d'Alger vers la zone de Rouiba, avec pour objectif d'améliorer la performance des ports et d'assurer la fluidité de la circulation des marchandises, indique lundi un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. 48 conteneurs de 20 pieds ont ainsi été transportés, lors de cette opération qui a eu lieu dimanche, "dans une démarche reflétant l'adoption de modes de transport modernes et diversifiés et l'exploitation des capacités et moyens permettant d'améliorer le traitement des conteneurs et de garantir la fluidité de la circulation des marchandises", ajoute le communiqué. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de l'efficacité logistique et de l'optimisation de la performance des ports nationaux, vient "en application des instructions du ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud", conclut la même source.



Hassi-Messaoud

Entrée en exploitation du CET-Boukeloua

Le centre d'enfouissement technique CET-Boukeloua de Hassi-Messaoud (wilaya d'Ouargla) est entré en phase d'exploitation en début de cette année, a-t-on appris lundi auprès de la daïra de Hassi-Messaoud. Localisé à 6,5 km à l'Ouest de la commune de Hassi-Messaoud, cette structure vient renforcer le dispositif de gestion intégré des déchets ménagers, lutter contre les décharges anarchiques et réduire les risques environnementaux et sanitaires, a indiqué le chef de daïra de Hassi-Messaoud, M'hamed Kessar. Couvrant une superficie de 20 hectares, ce CET, d'une capacité d'accueil de 350.000 m3 de déchets, est doté d'une unité de traitement et de valorisation des déchets plastiques, métalliques, papiers, cartons et verres, avec une capacité de traitement de 70 tonnes/jours, a expliqué le directeur de l'établissement chargé de sa gestion, Abdelkader Hassani. Parallèlement à la mise en service de ce CET, une formation a été dispensée à ses travailleurs sur les modes d'exploitation des casiers, en vue d'assurer leur bonne exploitation et ainsi une durabilité à la structure, a-t-il ajouté en signalant que sa gestion a été confiée à l'entreprise communale de gestion des déchets urbains de Hassi-Messaoud.

Jijel

Un ouvrage d'art prochainement lancé à l'entrée Est de la ville

Les travaux de construction d'un pont à l'entrée Est de la ville de Jijel seront bientôt lancés dans l'optique d'améliorer la fluidité de la circulation automobile, a déclaré, dimanche, le directeur de wilaya des travaux publics, Slimane Khelafa. Le même responsable a précisé à l'APS que l'étude technique relative à la réalisation de cet ouvrage d'art, dans la zone dite «3ème kilomètre», étant achevée, le lancement des travaux n'est plus tributaire que de la finalisation des procédures administratives d'usage et du choix de l'entreprise de réalisation. Selon M. Khelafa, ce pont d'une longueur de plus de 100 mètres, pour la réalisation duquel un investissement public de 600 millions de dinars a été consenti, sera agrémenté d'un rond-point que l'ouvrage enjambrera afin de permettre aux véhicules de se dirigeant vers l'Est de la wilaya et de quitter la ville de Jijel en toute fluidité. Le même responsable a par ailleurs fait savoir qu'au titre de l'exercice 2026, le secteur des travaux publics a bénéficié, dans la wilaya de Jijel, d'un budget de plus de 7 milliards de dinars destiné à la réalisation de plusieurs projets.

Métro d'Alger

Trafic normal sans interruption

La Société d'exploitation du métro d'Alger (SEMA) a assuré, dimanche dans un communiqué, que le trafic du métro se déroule normalement et sans interruption sur toute la ligne. La société a précisé qu'elle assurait la continuité du service de transport quotidiennement de 5H00 à 22H00, soulignant sa pleine disposition à garantir les déplacements des passagers dans les meilleures conditions. La SEMA a également indiqué avoir mobilisé toutes ses ressources humaines et techniques afin d'assurer une cadence régulière du trafic, à raison d'un train toutes les cinq (5) minutes lors des heures de pointe, afin de faciliter les déplacements des citoyens dans les meilleures conditions.

Mostaganem face au Fléau des
Psychotropes
**Appel à la Conscience
Citoyenne**



Mostaganem, notre ville, est un foyer d'histoire, de culture et de vie. Pourtant, sous cette façade familière, une gangrène silencieuse s'installe, menaçant le tissu même de notre société: le trafic et la consommation ouverts de psychotropes. Il est impossible, pour un citoyen conscient de vivre dans une société comme la nôtre, sans ressentir l'impératif brûlant de la changer. L'Urgence d'une Réalité Insoutenable. Nous ne parlons plus d'un phénomène marginal ou caché. La situation a atteint un point de rupture, un niveau d'audace et de délitement qui défie l'entendement. À Mostaganem, aujourd'hui, les psychotropes se vendent ouvertement devant les portes, parfois en pleine nuit, à deux heures du matin. Chaque matin, le réveil est accompagné du même constat amer : les balayeurs ramassent des capsules jonchant le sol de nos rues. Ces débris ne sont pas de simples ordures ; ce sont les cicatrices visibles d'une violence sourde qui ronge nos enfants et nos familles. Cette réalité est une intégration forcée dans un milieu de délinquance qui s'opère en plein cœur de nos quartiers, ceux-là mêmes qui sont pourtant censés être résidentiels et sécurisés. Que reste-t-il de la quiétude d'un foyer lorsque l'ombre du narcotraffic plane au-dessus des têtes de nos écoliers?

**La Mobilisation est Notre Devoir,
l'Indifférence Notre Échec.**

Habitants de Mostaganem, l'heure n'est plus à l'attente passive. Ce fléau est l'affaire de tous. Attendre que l'État, seul, résolve ce problème, c'est lui donner le temps de s'enraciner davantage. La peur est leur allié, notre silence est leur victoire. Créons des comités de quartier, des chaînes de solidarité pour identifier et signaler systématiquement les points de deal. La discrétion et la persévérance sont nos armes.

Protégeons Notre Jeunesse: Ouvrons le dialogue avec nos enfants, informons-les sur les dangers réels de ces substances. La prévention commence dans nos foyers.

Rendons nos Espaces Publics à la Vie : Réinvestissons nos parcs et nos rues par des activités saines (sport, culture, loisirs) pour chasser l'oisiveté et la délinquance de ces espaces. À la wilaya, aux services de sécurité, à la justice : vous êtes les garants de l'ordre public et de la sécurité de nos citoyens. Nous saluons vos efforts, mais la situation actuelle démontre qu'ils sont insuffisants face à l'ampleur du désastre. Nous exigeons plus de Vigilance : Des patrouilles de nuit ciblées, une présence dissuasive aux heures où ce trafic s'exerce le plus ouvertement. Nous demandons plus de Fermeté : Une tolérance zéro pour les dealers et les têtes de réseaux qui profitent de la misère humaine.

Les sanctions doivent être exemplaires et dissuasives. Nous réclamons une Stratégie Holistique : Le problème n'est pas uniquement sécuritaire, il est aussi social et sanitaire. Il faut une meilleure prise en charge des toxicomanes et des programmes de réinsertion crédibles. En conclusion, l'âme de Mostaganem est en jeu. Que chacun se lève et prenne sa part de responsabilité. Aux habitants, je dis : Mobilisez-vous! Ne balayons plus uniquement les capsules; balayons l'indifférence ! Aux autorités, je lance un appel pressant : la vigilance doit être accrue, l'action doit être immédiate. Ne laissez pas nos quartiers devenir des zones de non-droit. Unissons nos forces pour que nos enfants puissent grandir dans une ville sûre, sereine et digne de son histoire.

H.MedSoltane

Un urbanisme défaillant où la qualité de vie s'en ressent fortement

Par Y.Zahachi

L'urbanisation effrénée à Mostaganem dégrade fortement la qualité de vie des citoyens, marquée par une bétonisation anarchique et une défiguration des quartiers périphériques. Les journaux et pages Facebook relaient un profond désarroi face à ces dysfonctionnements urbains. Cette situation appelle une refonte urgente de la gestion locale. Mostaganem connaît un étalement urbain rapide, avec un taux moyen de 3,3% par an entre 1984 et 2007, alimenté par des programmes de logements et des promotions immobilières qui consomment massivement le foncier. Cette densification chaotique, qualifiée de "bétonisation" défiant l'urbanisme, rend le cadre de vie invivable selon les habitants qui se sentent abandonnés par les autorités. Les quartiers comme El Arsa, CIn Lotfi, Djebli ou Tigditt illustrent un tissu urbain éclaté, avec un centre historique compact et des extensions diffuses aggravant l'isolement. Dans les quelques journaux, les plus près des préoccupations, ses habitants, des citoyens expriment une exaspération face aux démolitions laissant des ruines, aux immeubles en péril menaçant la sécurité, et à l'absence de réhabilitation du vieux bâti notamment certains immeubles de 1930, laissés pour comptes. Des pages Facebook, amplifient ces plaintes sur les restes de démolitions et les relogements non assurés où les habitants crient "Basta! Les associations de société civile dénoncent une ex-



clusion des jeunes dans des "ghettos", sans culture, ni emploi, favorisant violence et désespoir. Sur Facebook et dans la presse, il est des associations qui critiquent le déni de la démocratie participative où les APC ignorent totalement la concertation malgré la Constitution algérienne. Dans le même raisonnement, ce sont des groupes de citoyens qui relayent un sentiment d'abandon, avec des quartiers périphériques livrés à l'économie souterraine. Ce désarroi collectif pointe un urbanisme excluant les usagers, transformant la ville en espaces hostiles sans perspectives. En tout état de cause, nombreux sont les citoyens qui ont la conviction que la gestion urbaine de Mostaganem pêche par son opacité et son rejet de la participation citoyenne, marginalisant la société civile malgré des projets comme la réhabilitation de la Cité 5

Juillet ou la construction de passerelles, par exemple. Sans diagnostic approfondi, ni normes d'accessibilité respectées, ces initiatives peinent à contrer la ghettoïsation et la dégradation patrimoniale. La gestion urbaine qui se trouve de facto, marquée par négligence et laxisme, sacrifie la qualité de vie au profit d'une bétonisation compacte et vorace qui se voit à cent lieues. Les plus avertis, des résidents de cette vitrine de la wilaya, estiment à juste titre, que sans réforme urgente, impliquant société civile et respect du code, la ville étouffe et perdra irrémédiablement la joie de vivre et avec, son âme côtière ainsi que son attractivité touristique. Sans risque de se tromper, il est permis de déduire aussi que seule une gouvernance inclusive, associant société civile et experts, arrêtera la spirale du désastre et rendra la ville plus vivable.

De la splendeur des cascades à la cacophonie du Souk

Par H.Med Krelifa

Regarder aujourd'hui le secteur de l'Oued Aïn Sefra, c'est assister à l'autopsie d'un cœur urbain qui a perdu sa dignité. Ce qui fut jadis le siège de la "virilité" citadine — une structure ordonnée, un centre économique puissant et un patrimoine naturel majestueux — n'est plus qu'un amas hybride de fonctions, mal défini.

L'Éviscération du Patrimoine (1986). Le déclin n'est pas le fruit du hasard mais d'une chirurgie brutale et mal maîtrisée. En 1986, la démolition de la Médina historique a agi comme une éviscération. En rasant ce quartier emblématique, on n'a pas seulement abattu des murs; on a détruit le rôle de "centre social et économique" que jouait ce noyau historique. Pour soigner cette plaie, les autorités ont injecté du "transitoire" : des hangars de fortune, des solutions précaires qui trente-cinq ans plus tard, se sont fossilisées dans le paysage, transformant la ville en un campement permanent. Le dallage de l'Oued est en lui un enterrement de son âme. L'autopsie révèle une seconde blessure mortelle: le dallage de l'Oued. Avant les années 80, Aïn Sefra respirait au rythme de ses cinq cascades.

C'était un organisme vivant, doté d'une faune et d'une flore qui régulaient le climat de la cité. Plutôt que de traiter la pollution à la source, on a choisi d'enterrer le cadavre sous 1,5 km de béton. Ce dallage, contesté par la société civile, a transformé une merveille naturelle en une dalle stérile, un socle pour le désordre, occultant les risques de crues tragiques au profit d'une station de bus et d'un parking non réglementé. Un souk hybride qui occulte une identité défigurée car à Mostaganem, le centre-ville a perdu sa hiérarchie.

À la place de l'élégance du marché couvert historique, s'est greffé un souk tentaculaire et informel. C'est ici que le bât blesse. Les habitants des cités modernes (Le Radar, Kharouba, Haï Salem etc.), pourtant dotées de commodités, quittent leur confort pour se déverser dans cette cacophonie. Ajouté à celle-ci, le secteur du transport devient une honte. C'est dans ce décor de "pacotilles, les bus vétustes dont certains perdent leurs freins dans un dernier souffle mécanique, squattent les trottoirs, moteurs tournants, achevant de polluer l'air de ce qui fut un paradis. La situation actuelle est un "souk hybride": un mélange de vide-greniers, de commerces de bouche précaires, de transport sauvage,

un marché informel, le marché de poissons, de fruits et légumes, une toilette publique indigne, tout est emboîré dans une hygiène déplorable. Cette déchéance n'est pas une fatalité liée à la modernité, mais la conséquence d'une série de renoncements. Pour que le centre-ville retrouve sa virilité d'antan, il ne suffit plus de repeindre des bus ou de déplacer quelques étales. Il faut une volonté politique de restauration.

Le diagnostic est ainsi posé. Si rien n'est fait, le cœur de la ville continuera de battre au rythme des gaz d'échappement et des hangars de tôle, loin des cascades qui faisaient sa fierté. L'autopsie révèle que le problème du transport n'est que la face émergée de l'iceberg. Tant que l'Oued Aïn Sefra restera emprisonné sous son dallage et ses hangars, aucune réforme ne fonctionnera.

La société civile n'exhorte pas à une simple retouche, mais à une renaissance. Relancer le projet d'aménagement de l'Oued Aïn Sefra est l'unique levier pour libérer l'espace public du squat des bus et de la pollution. Sanctuariser le patrimoine naturel en pensant, un jour, à redonner son ciel à l'Oued AïnSefra pour enfin restaurer l'équilibre entre modernité (Tramway) et environnement.

Le Bénin héroïque, l’Egypte brise son rêve en prolongation Salah assomme le Bénin

Opposé à l’Egypte, ce lundi au Stade Adrar d’Agadir, le Bénin s’est incliné 3-1 synonyme d’élimination en huitièmes de finale de la CAN 2025. Privés de Steve Mounié, de David Kiki et d’Abdoul Rachid Moumini, forfaits, en plus d’Aiyegun Tosin qui sortira sur blessure à la 32e (remplacé par Jodel Dossou), les Guépards ont poussé les Pharaons dans leurs retranchements. En effet, sept minutes avant la fin du temps réglementaire, J. Dossou propulsait au fond des filets un ballon sorti sur la ligne par Mohamed El-Shenawy pour répondre à l’ouverture du score de Marwan Attia (69e), et arracher ainsi les prolongations. Outre créditer son sélectionneur Ger-not Rohr d’un coaching payant, l’attaquant du Pays du Valois en profitait pour devenir le premier joueur remplaçant de l’histoire du Bénin à marquer à la CAN, relève Stats Foot. En prolongations, Yasser Ibrahim battait



Marcel Dandjinou d’un lob de la tête pour redonner de l’avance à l’Egypte. Le gardien béninois, héroïque à de multiples reprises (55e, 89e) touchait la balle du bout du gant, sans pouvoir empêcher sa course vers la lucarne (97e). Enfin, alors que les Béninois, carbonisés, poussaient

pour égaliser, Mohamed Salah enfonçait le clou sur contre-attaque en allant ajuster Dandjinou au bout des arrêts de jeu (120e+4). Le Bénin ne verra donc pas les quarts. C’est l’Égypte qui décroche ce sésame en attendant le vainqueur entre la Côte d’Ivoire et le Burkina Faso.

Hadjam indisponible pour le reste du tournoi



Le sélectionneur de l’équipe nationale de football, Vladimir Petkovic, a annoncé ce lundi le forfait du défenseur Jaouen Hadjam pour le reste de la Coupe d’Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre-18 janvier 2026). «Je pense que nous avons tout fait pour le récupérer, mais au final, nous l’avons autorisé à rejoindre son club afin d’y suivre son rétablissement», a indiqué Petkovic, lors d’une conférence de presse. Le coach national s’exprimait à la veille du match face à la RD Congo, prévu demain mardi à 17h00, comptant pour les huitièmes de finale de la compétition continentale. La défense algérienne reste, par ailleurs, amoindrie par la blessure du défenseur Samir Chergui, touché, à l’instar de Hadjam, lors du deuxième match du premier tour face au Burkina Faso (1-0). De son côté, le latéral gauche Rayan Aït-Nouri est également indisponible, victime d’une forte grippe qui l’a empêché de prendre part aux deux dernières séances d’entraînement. Enfin, le défenseur central, Mohamed Amine Tougaï, blessé face à la Guinée équatoriale (3-1), continue de s’entraîner en solo, dans l’attente d’un retour progressif au travail collectif.

CAN-2025 Le Cameroun bat l’Afrique du Sud et passe en 8ème de finale

Le Cameroun s’est qualifié pour les quarts de finale de la Coupe d’Afrique des nations 2025 après sa victoire 2-1 sur l’Afrique du Sud dimanche en huitièmes dimanche. Les « Lions Indomptables » montent en puissance au fil du tournoi, à l’image de leur rencontre face aux « Bafana Bafana » où malmenés pendant une mi-temps, ils se sont finalement imposés avec autorité. Le latéral Junior Tchamadeu, 22 ans, a ouvert le score contre le cours du jeu après une frappe contrée de Carlos Baleba derrière un corner (1-0, 34e). Christian Kofane, 19 ans, a

doublé la mise de la tête en tout début de seconde période après un centre parfait de Mahamadou Nagida, rentré en jeu lors du premier acte à la place du Lorientais Darlin Yon-gwa, blessé (2-0, 47e). Après la jeunesse des buteurs, c’est l’expérience de leur gardien du but Dévis Epassy, seul trentenaire de l’équipe au coup d’envoi, qui a repoussé par deux fois les assauts sud-africains (62e, 69e). Epassy, 32 ans, n’a rien pu en revanche en tout fin de match lorsque Evidence Makgopa a repris à bout portant un centre d’Aubrey Modiba (2-1, 88e).

US Biskra Aziz Abbès n’est plus l’entraîneur



L’US Biskra annonce, lundi, la résiliation à l’amiable du contrat de son entraîneur Aziz Abbès, à la suite des dernières défaites concédées en championnat de Ligue 2. « Officiellement, il a été procédé à la résiliation du contrat liant l’entraîneur Aziz Abbès à l’Union sportive de Biskra, et ce d’un commun accord entre les deux parties », indique le club dans un communiqué, publié sur ses réseaux sociaux. « Le conseil d’administration de la société sportive de l’US Biskra tient à adresser ses sincères remerciements et sa profonde reconnaissance à l’entraîneur Aziz Abbès pour les efforts fournis et le grand professionnalisme dont il a fait preuve tout au long de la période durant la-

quelle il a dirigé la barre technique de l’équipe, tout en lui souhaitant plein succès dans la suite de sa carrière », ajoute t-on dans le même communiqué. « Le conseil d’administration étudie actuellement les différentes options disponibles pour lui trouver un successeur, l’identité du nouvel entraîneur devant être annoncée dans les prochaines heures », précise t-on. Pour rappel, l’US Biskra a été sacrée championne d’hiver du groupe Centre-Est avec un total de 33 points, devançant de deux longueurs son poursuivant direct, le CA Batna (31 pts). Le club biskri restait toutefois sur deux revers consécutifs face au CR Beni Thour (1-0) et à l’US Chaouia (2-0).

Fédération algérienne de basket-ball (FABB) Assouplissement exceptionnel de la mobilité des joueurs

La Fédération algérienne de basket-ball (FABB) annonce l’adoption de mesures exceptionnelles relatives à la mobilité des joueurs pour la saison en cours. Tenant compte des doléances exprimées par les ligues et les clubs affiliés, le Bureau fédéral de la FABB décide, à titre exceptionnel pour la saison en cours, d’assouplir les règles encadrant la mobilité des licenciés, et ce lors de la 13e session de son Bureau fédéral tenue samedi à Alger. Ainsi, il sera autorisé de procéder à l’annulation de la licence d’un joueur n’ayant disputé aucune rencontre officielle depuis le début de la saison 2025-2026. Le joueur concerné pourra, après annulation de sa licence, s’engager librement avec un autre club de son choix, dans le respect des procédures réglementaires en vigueur. Cette mesure s’applique à l’ensemble des catégories de licenciés, tous paliers confondus, qu’il s’agisse des championnats de wilaya, régionaux ou nationaux. La FABB a toutefois précisé que le délai limite pour l’accomplissement des formalités administratives liées à cette mesure est fixé au 31 janvier 2026, délai de rigueur, au-delà duquel aucune dérogation ne sera accordée. Par ailleurs, le Bureau fédéral a arrêté le montant des frais d’enregistrement et de qualification des joueurs étrangers à cinquante mille dinars (50.000 DA) par joueur recruté, et ce, quel que soit le niveau d’évolution du club, au niveau national ou régional. Ces frais devront être impérativement acquittés avant l’établissement de la licence, par virement bancaire au profit de la Fédération. Ces décisions, qui s’inscrivent dans une volonté de meilleure régulation administrative et sportive, sont applicables à compter de leur approbation, a souligné la FABB, invitant l’ensemble des ligues et clubs affiliés à en prendre connaissance et à en assurer la plus large diffusion.

Judo La sélection nationale en stage de préparation en Autriche

La sélection nationale (messieurs/dames) de judo a embarqué ce lundi après-midi pour l’Autriche, où elle doit effectuer un stage de préparation du 6 au 15 janvier, en prévision des prochaines échéances internationales, a annoncé la Fédération algérienne (FAJ). Forte d’une dizaine d’athlètes, dont Dris Messaoud, Mustapha Yasser Bouamar, Mohamed El Mehdi Lili et Belkadi Amina, la sélection nationale et son encadrement technique se sont réunis avec le président de la FAJ, Yacine Sillini, juste avant le départ en Autriche, pour fixer les objectifs à atteindre pendant ce stage. Ce dernier sera marqué en effet par la participation d’un grand nombre d’athlètes, venus des quatre coins du monde, et la Fédération a tenu à ce que les représentants nationaux tirent le meilleur profit de cet amalgame, en progressant sur tous les plans, pour augmenter leurs chances de performance lors des grands événements sportifs à venir. Parmi eux, les Championnats d’Afrique Individuels de 2026, prévus du 24 au 25 avril prochain à Nairobi, au Kenya.

الدیوان العمومي للمحضرة القضائية لدى محكمة مستغانم الأستاذة جيلالي مختارية الكائن مكتبها بحي 62 مسكن فردي رقم 31 طريق الميناء مستغانم الهاتف: 045.41.83.21
نشر مستخرج من قائمة شروط البيع
لبيع عقاد بالمزاد العلني

يطلب من السيد: رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين النويصي. الكائن: عين النويصي. نحن الأستاذة جيلالي مختارية محضرة قضائية لدى محكمة مستغانم الكائن مكتبها بحي 62 مسكن فردي رقم 31 طريق الميناء مستغانم. تعلن عن بيع العقاد بالمزاد العلني وذلك يوم 2026/01/20 على الساعة 10:00 سا بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه على أن تكون المزايدات بإيداع الأظرفة بالمحضر القضائية وذلك ابتداء من تاريخ النشر إلى غاية 2026/01/19 على الساعة 16:30 سا. التعيين:

الرقم	تعيين المنقولات
01	حصة من طاولات مدرسية مسطحة غير صالحة للاستعمال
02	حصة من حديد ناتج عن طاولات مدرسية مكسرة وكراسي
03	حصة من حوالي 15 حاوية قمامة حديدية محترنة و غير صالحة للاستعمال
04	عربة خاصة بجرار
05	02 صهاريج جرار
06	حصة خاصة من مجموعة خشبية تتكون من أبواب و نوافذ و أعمدة كهربائية
07	حصة من حاويات حديدية بها قطع غير قديمة و مستعملة
08	حصة من أفرشة سرير
09	حصة من مداخل ملازمت غير صالحة للاستعمال
10	حصة من عجلات مطاطية مختلفة الأشكال والأحجام
11	حصة من بطاريات مستعملة
12	مقطورة جرار غير قابلة للاستعمال
13	حصة أعمدة إنارة من نوع جديد
14	حصة من صهاريج مياه محترنة خاصة بالمنزل
15	حصة رؤوس إنارة عمومية نوع قديم غير صالح للاستعمال
16	حصة من أفران قديمة خاصة بالمطاعم المدرسية
السعر الإفتتاحي لجميع العقاد المذكور حصة واحدة هو مبلغ 1.526.000,00 دج	

شروط البيع: يسحب دفتر الشروط من مكتب الأستاذة القائمة بالبيع مع ملا تعهد و إمضائه من قبل المزايد . تشمل الأظرفة المودعة على الملف التالي : - شهادة ميلاد و شهادة الإقامة. نسخة من بطاقة الهوية إذا كان شخصا طبيعيا زائد نسخة من القانون الأساسي والسجل التجاري و هوية المسير إذا كان شخصا معنويا. دفتر الشروط مؤرخ ، مملوء ومصادق عليه من المتعهد بالإضافة إلى وصل آتباع دفتر الشروط باسم المزايد. شيك بنكي مؤشر عليه من طرف البنك (Cheque Certifie). بخمس مبلغ السعر الإفتتاحي. يجب على المزايد تقديم عرض واحد لكامل الحصة المتمثلة في كل العقاد المذكور في ظرف مغلق غير مسمى ولا يحمل أي إشارة أو عبارة. يتم إيداع الأظرفة بمكتب الأستاذة القائمة بالبيع ابتداء من تاريخ النشر. يتم فتح الأظرفة بمكتب المحضرة القضائية القائمة بالبيع بالتاريخ المعين عنه عن طريق التعليق و النشر ، إذا لم يحصل البيع في التاريخ المعين في الإعلان لضعف العروض أو قلة المزايدين ، يؤجل البيع لمدة خمسة عشر (15) يوما، مع إعادة التعليق و النشر وفقا للمادة 707 أعلاه وإخطار الطالب بتاريخ البيع. يتم إرجاع مبلغ الخمس المودع بشيك في حالة عدم رسو المزايد على المزايد و لا يتم إسترجاع المبلغ للمزايد المتخلى أو المتخلف. يلتزم الراسي عليه المزايد برفع المنقولات بمجرد تحويل الأموال إلى الحساب كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المنقول. يلتزم الراسي عليه المزايد بأخذ المنقول و توابعه في الحالة التي يوجد عليها يوم المزايد العلني دون ضمان أو رجوع على أي جهة أو جهة أخرى بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. تحتفظ الهيئة البائعة لنفسها في حالة عدم أخذ المنقول المباع خلال فترة (08) أيام بعد استكمال جميع إجراءات البيع بالمزاد بحق مطالبة الراسي عليه المزايد بتعويض عن كل يوم تأخير يقدر بـ 1000/1 من سعر المنقول المباع وذلك عملا بأحكام المادة 176 من القانون المدني. أي ظرف لا يحتوي على الشروط المنصوص عليها بعد ملغى و لا يؤخذ بعين الإعتبار مع إمكانية منح مهلة لإتمام الملف الإداري. دفتر الشروط والتعهدات يسحب من مكتب الأستاذة المحضرة القضائية مقابل مبلغ 3000 دج. يصير الراسي عليه المزايد مالكا للمنقول (دون القاعدة التجارية و دون الحق في الإيجار) و هذا بمجرد رسو المزايد عليه كما يصبح مالكا له و حائزا له حيازة حقيقية و فعلية تحول له حق الانتفاع به ابتداء من تاريخ رسو المزايد عليه و دفع المبلغ كاملا و المصاريف و الرسوم المستحقة. للإطلاع على دفتر الشروط يتم الإتصال بمكتب المحضرة القضائية الكائن بالعنوان المذكور أعلاه.

المحضرة قضائية
07.01.2026

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ جواز أمين اختصاص مجلس قضاء مستغانم/ الهاتف: 0663-600-580 البريد الإلكتروني: huissierdejusticedjouaz@gmail.com محضر نشر إعلان عن بيع منقول بالمزاد العلني في الجريدة اليومية الوطنية			
الترتيب	العقاد	الكمية	التقويم
01	حصة من الخردوات والحديد	1000 كغ	35.000 دج
02	حصة من البلاستيك	500 كغ	17.500 دج
03	حصة من أضواء الإنارة	500 كغ	100.000 دج
04	حصة من أبواب PVC	200 كغ	40.000 دج
مبلغ التقويم الإجمالي والسعر الإفتتاحي للعقاد بالمزاد العلني هو : 192.500.00 دج			
شروط البيع: البيع بدون ضمان. الزيارة مسموح بها برخصة من المحضر القضائي ابتداء من يوم صدور الإعلان . يسحب دفتر الشروط والتعهدات من مكتب المحضر القضائي القائم بالبيع مقابل 3000 دج مع ملا تعهد و إمضائه من قبل المزايد. تودع الأظرفة المختومة يوم تاريخ البيع لدى مكتب المحضر القضائي ولا يقبل أي ظرف بعد الساعة المحددة لتعليق البيع الممنوع عنها أعلاه و يجب أن يتضمن كل ظرف نسخة من بطاقة التعريف الوطنية أو رخصة السياقة وقائمة شروط البيع وشيك مؤشر عليه من طرف البنك بقيمة : 50.000 دج. خمسون ألف دينار جزائري ، يتم دفعه و يتم إرجاعه في حالة عدم رسو المزايد على المزايد. لا يتم استرجاع مبلغ المزايد المتخلى أو المتخلف. يلتزم الراسي عليه المزايد برفع المنقولات خلال عشرة (10) أيام من تاريخ البيع كما يقع على عاتقه تحمل جميع مصاريف نقل المنقول. على الراسي عليه المزايد أن يدفع الثمن والمصاريف والرسوم المستحقة كلها في أجل أقصاه 08 أيام بمكتب المحضر القضائي وإلا أعيد البيع بالمزاد على ذمته و يسقط حق المزايد في استرجاع مبلغ. يلتزم الراسي عليه المزايد بأخذ المنقول و توابعه في الحالة التي يوجد عليها يوم المزايد العلني دون ضمان أو رجوع على أي جهة أو جهة أخرى بسبب الخطأ أو العيوب الخفية. للإطلاع على قائمة شروط البيع بمكتب المحضر القضائي.			
المحضر القضائي 07.01.2026			

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية الديوان العمومي للمحضر القضائي الأستاذ : بن شني نور الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبه حي شموع منطقة أيتا عمارة ب 5 (حي زغول) مستغانم/ الهاتف: 077-96-04-49-43 إعلان بالبيع بالمزاد العلني طبقا للمادة 750 من قانون الإجراءات المدنية والإدارية يطلب من السيد بولوفة نصيرة بصفتها الوالدة الشرعية لإبنتها القاصرة بشارف بختة نورهان المولودة في: 2011/11/17 بمستغانم. الساكنة : رقم 18 شارع طاهري العروي مستغانم. تنفيذ الأمر الصادر عن رئيس قسم شؤون الأسرة بمحكمة مستغانم المؤرخ في 2025/05/11 بالترتيب رقم 25/308 رقم الغهرس 25/308. حيث أنه و ترخص للسيدة بولوفة نصيرة المولودة في 1974/07/20 بمستغانم ابنة عبد القادر وبالعالية خيرة المتضمن الترخيص له (هـ) ب: التصرف في بيع العقار: بأن تتصرف في مناب القاصرة في بيع مسكن فردي كائن ببلدية مستغانم بنهج العربي بن مهيدي رقم 18 ، التل مشيد على مساحة قدرها مائة وأربعة و ثلاثون متر مربع (134م²) مجموعة المنكية رقم 147 قسم 69 ملك ل : القاصرة : بشارف بختة نورهان المولودة في 2011/11/17 بمستغانم بنت بن لخمينة و بولوفة نصيرة على أن يكون البيع في المزايد العلني مع إيداع المبلغ المتحصل عليه في الحساب البنكي للقاصرة مع القول بالرجوع اليها في حالة الاشكال. على أن يكون السعر الإفتتاحي يقدر بـ 320.859 دج ثلاثمائة و عشرون ألف وثمانمائة و تسعة و خمسون دينار جزائري الحقوق العقارية المشاعة والمتنتفة في نصيب القاصرة بشارف بختة نورهان . حددت جلسة البيع بتاريخ 2026/01/27 على الساعة 14:00 بعد الزوال أمام قاضي البوع العقارية. نحن الأستاذ بن شني نور الدين محضر قضائي لدى محكمة مستغانم. مجلس قضاء مستغانم الكائن مكتبه بحي شموعة منطقة أيتا عمارة ب 5 (حي زغول) مستغانم الموقع أدناه. حيث قمنا بتعليق الإعلان المحدد لجلسة البيع و الخاص بالعقار المتمثل في مسكن فردي كائن ببلدية مستغانم بنهج العربي بن مهيدي رقم 18 التل مشيد على مساحة قدرها مائة وأربعة و ثلاثون متر مربع (134م²) مجموعة المنكية رقم 147 قسم 69. موضوع البيع بالمزاد العلني. إنباتا لما ذكر أعلاه حررنا وقمنا بتبليغ هذا المحضر الكل طبقا للقانون.	الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية ولاية تيارت دائرة تيارت بلدية تيارت قسم التنظيم و التثشيط مديرية التنظيم و الشؤون العامة مصلحة التنظيم العام مكتب الانتخابات و الجمعيات الرقم 2025/70 إعلان عن تجديد جمعية محلية طبقا لأحكام القانون رقم 06/12 المؤرخ في 12 جانفي 2012 والمتعلق بالجمعيات لا سيما المادة 18 لقد تم في هذا اليوم 2025/10/15 تجديد الجمعية المسماة : جمعية الباسمين لترقية الطفل و الشباب، ذات طابع ثقافي. الرئيس صحراوي كريمة المولودة في 1974/02/25 – تيارت. الكائن مقرها : مقر الحرس البلدي سابقا كارمان 04- بلدية تيارت رئيس المجلس الشعبي البلدي 07.01.2026
---	---

SOS

Un Handicapé (amputé de la jambe), père de 04 enfants, nécessite en extrême urgence une moto à 3 pneus pour le transport des enfants à l'école (distance de 05 KM du domicile) Lance un appel aux âmes charitables.

Tél:0670.641.690

Vends

Je mets en vente un appartement 02 pièces cuisine salle de bain + toilettes. 11ème étage (sans ascenseur) acté + livret foncier .situé a cité lescure avec une vue panoramique sur mer et très bonne voisinage pour plus d'information veuillez contactez le numéro 0556 366 201

Location

Appartement

Loue appartement neuf F2 Standing dans la nouvelle cité 712 à Chorfa à Chlef
Contactez le :
0541/66/53/51
Non sérieux s'abstenir.

À louer

Local de 200 M², premier étage. Très bien situé à Salamandre, Mostaganem, Zone d'activité face Orolait. Convierdrait parfaitement à une activité commerciale ou de service. A 1 km de la porte de Mostaganem.



Contacteur N°: 05.53.81.12.08

Adresse: Zone Orolait, Salamandre. Mostaganem.



Agence de voyage
SFICIFA
Mesra - Mostaganem
Rue Mohamed Khemisti
Face Maison Renault
Tel: 06 61 78 30 05

Plus de 400 vols annulés à l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol ce mardi

Plus de 400 vols ont été annulés mardi à l'aéroport de Schiphol, en raison des averses de neige, a indiqué une porte-parole de l'aéroport amstellodamois. Le nombre d'annulations pourrait grimper au fil de la journée. Les chutes de neige persistantes, qui imposent de déneiger et dégivrer constamment les avions ainsi que les pistes de décollage et d'atterrissage, ont déjà entraîné de nombreuses annulations dans l'aéroport néerlandais ces derniers jours. Lundi, aucun avion n'a même pu atterrir durant quelques heures. La porte-parole de l'aéroport évoque des "conditions météorologiques exceptionnelles". "Nos avions de déneigement sont à l'ouvrage en permanence pour maintenir les pistes dégagées de neige et de givre. Les avions sont dégivrés pour garantir la sécurité durant le vol", assure-t-elle.

La compagnie néerlandaise KLM avait déjà annulé lundi soir près de 300 vols prévus ce mardi vers et au départ de Schiphol. Les trains des Chemins de fer néerlandais (NS) seront à nouveau en circulation sur le réseau ferroviaire dès 10h00, a confirmé mardi matin la compagnie en proie à une panne informatique depuis le début de la journée. Les chutes de neige et températures négatives perturbent toutefois toujours le réseau dans la région d'Amsterdam, est-il précisé. "Ne voyagez que si c'est vraiment nécessaire, reportez votre voyage si possible", conseillent mardi les Chemins de fer néerlandais. Il est également recommandé aux voyageurs de consulter régulièrement le planificateur de voyage et l'application NS, alors que des perturbations restent possibles en raison de problèmes dus aux conditions hivernales.

Aucune information n'a été communiquée concernant l'origine de la panne informatique qui a provoqué l'arrêt complet du trafic de la compagnie ferroviaire NS depuis le début de la journée. Le problème technique concernait le système de planification des trains et du personnel. Celui-ci s'est ajouté aux perturbations causées par la météo hivernale depuis vendredi dernier. La compagnie ferroviaire régionale Arriva a également signalé des retards dans la province de Gelderland (est des Pays-Bas) en raison des conditions météorologiques. Plusieurs trains Eurostar depuis et vers Amsterdam sont annulés ce mardi, à la suite des conditions hivernales. Les trains EuroCity Direct peuvent pour leur part connaître des retards, est-il indiqué sur le site de la SNCB.

Yémen

Plus de 400 touristes, dont des Français, bloqués depuis fin décembre sur une île

Ils étaient venus fêter la nouvelle année, ils se retrouvent bloqués au bout du monde en ce début 2026. Plus de 400 touristes sont retenus sur l'île yéménite de Socotra, en mer d'Arabie, après l'annulation de leurs vols en raison des tensions qui secouent le pays, ont expliqué ce lundi 5 janvier des responsables locaux et un agent de voyages à l'AFP. Le trafic aérien est perturbé au Yémen depuis plusieurs jours en raison des affrontements sur le continent entre les séparatistes du Conseil de transition du Sud (STC), soutenus par les Émirats arabes unis, et des forces gouvernementales appuyées par l'Arabie saoudite. Surnommée « les Galapagos de l'océan Indien » et classée au patrimoine mondial de l'Unesco, l'île de Socotra attire de nombreux touristes et influenceurs. Mais depuis la déclaration par le gouvernement de l'état d'urgence fin décembre, tous les vols intérieurs et internationaux ont été suspendus, y compris les trois vols hebdomadaires transportant généralement les touristes à partir d'Abou Dhabi, a expliqué un représentant local. Selon lui, 416 touristes sont actuellement retenus sur l'île, dont plus d'une soixantaine de Russes. « Nous avons plus de 400 touristes étrangers (...) leurs vols ont été annulés », a confirmé l'adjoint au gouverneur de Socotra chargé de la culture et du tourisme, Yehya ben Afrar. Un agent de voyages présent à Socotra, a communiqué à l'AFP un chiffre similaire.

Un diplomate occidental a indiqué que des « dizaines » de touristes étrangers qui s'étaient rendus dans l'île pour célébrer le nouvel an se sont retrouvés coincés après que leurs vols ont été annulés. Ils « font appel à leurs ambassades pour être évacués. Leurs ambassades respectives ont contacté les gouvernements saoudien et émirati » pour faciliter leur évacuation, selon la même source. Des Britanniques, des Français et des Américains figurent parmi les personnes bloquées, selon un autre diplomate occidental, ainsi

que deux Chinois, selon l'agent de voyages sur place. Le porte-parole du ministère polonais des Affaires étrangères, Maciej Wewior a pour sa part indiqué sur X que des touristes polonais étaient également bloqués, ajoutant que les vols à destination de Socotra desservis par une compagnie émiratie étaient suspendus jusqu'à mardi. La plupart des touristes de l'île viennent habituellement via les Émirats arabes unis, principaux soutiens du STC, qui contrôle l'île.

Un séisme de magnitude 6,2 touche l'ouest du Japon: pas de risque de tsunami

Le tremblement de terre a été enregistré à 10h18 (02h18 mardi HB) dans la préfecture de Shimane, a indiqué la JMA, précisant que la même région avait été frappée peu après par des secousses plus faibles de magnitude 4,5, 5,1 et 3,8. Les premières images de la ville de Matsue, proche de l'épicentre, diffusées par la chaîne NHK ne montraient aucun dégât. L'Institut d'études géologiques américain (USGS) a pour sa part relevé pour la première secousse une magnitude légèrement inférieure, à 5,8. Le pays est toujours traumatisé par le séisme de magnitude 9,0 de mars 2011, qui avait déclenché un tsunami, à l'origine de quelque 18.500 morts ou disparus. Ce séisme s'était déclenché sur la côte pacifique du Japon, le long de la fosse de Nankai, au large du pays. Cette fosse sous-marine de 800 kilomètres est la zone où la plaque

océanique de la mer des Philippines "s'enfonce" lentement sous la plaque continentale sur laquelle repose le Japon. Le gouvernement estime qu'un séisme dans la fosse de Nankai, suivi d'un tsunami, pourrait tuer jusqu'à 298.000 personnes et causer jusqu'à 2.000 milliards de dollars de dégâts. Le Japon se trouve à la jonction de quatre grandes plaques tectoniques, sur la bordure occidentale de la "ceinture de feu" du Pacifique, et figure parmi les pays les plus actifs au monde d'un point de vue sismique. L'archipel, qui compte environ 125 millions d'habitants, subit quelque 1.500 secousses chaque année. La grande majorité sont légères, bien que les dégâts varient selon leur localisation et leur profondeur sous la surface terrestre.

Etats-Unis

Le marié se crashe en hélicoptère avec ses trois nièces le matin du mariage

Vendredi dernier, David McCarty, un homme d'affaires américain de 59 ans, et ses trois nièces, âgées d'une vingtaine d'années, sont décédés, victimes d'un accident d'hélicoptère, en Arizona, aux Etats-Unis, le jour de son mariage. Le quinquagénaire voulait montrer la région à sa famille avant la cérémonie, relate Fox 10. D'après les éléments du média américain, les faits sont survenus vers 11 heures. L'hélicoptère privé a heurté une slackline de loisirs tendue au-dessus du Telegraph Canyon. Des témoins ont indiqué avoir vu « les pales de l'appareil se décrocher » avant qu'il ne se crashe au fond du canyon. David McCarty, qui pilotait l'appareil, était originaire de la région et possédait plusieurs hélicoptères. Selon un membre de sa famille, il avait survolé ce canyon « un nombre incalculable de fois » et « sans aucun problème ». D'après Oregon Live, une note avait été envoyée aux pilotes de la région pour les avertir de l'installation de la slackline. L'Association internationale de slackline a déclaré dans un communiqué avoir informé la Federal Aviation Administration (FAA) de l'incident, précisant que personne ne se trouvait sur cette installation au moment de l'accident. Une enquête a été ouverte.

Succès inattendu pour ce survêtement Nike porté par Nicolas Maduro

Nicolas Maduro influenceur mode: qui l'eût cru? La diffusion par Donald Trump de la désormais célèbre photo de l'ancien président vénézuélien menotté a eu un effet plutôt inespéré pour la marque Nike. Donald Trump a publié samedi dernier sur son réseau Truth social une photo de Nicolas Maduro menotté, les yeux masqués et les oreilles recouvertes d'un casque antibruit, à bord du navire de guerre USS Iwo Jima. Sur ce cliché instantanément devenu historique, Maduro, accompagné de son épouse, était en route vers New York pour y être inculpé.



La photo a fait le tour du monde et de nombreux internautes se sont intéressés au survêtement Nike porté par le dictateur déchu. C'est ainsi que "Nike Tech", "Nike Maduro" ou encore "Nike Tech Fleece" - le modèle en question, reconnaissable à son motif chevron sur la poitrine - sont rapidement arrivés en tête des recherches sur Google. Mieux, plusieurs tailles du survêtement, en coloris gris et en particulier les grandes, ont rapidement été épuisées sur le site américain de la marque à la virgule. De quoi amuser les internautes, qui ont massivement repartagé l'image du dictateur en survêt' et pointé l'incroyable coup marketing inattendu pour Nike. Ce contenu comporte des cookies relatifs aux réseaux sociaux et autres plateformes externes. Il ne vous sera pas accessible tant que les cookies seront désactivés. Acceptez les cookies des réseaux sociaux afin d'accéder à cet article. Pour la petite histoire, ce modèle fait partie de la ligne premium de la marque, "réputée pour sa construction légère à double couche qui offre de la chaleur sans volume supplémentaire", détaille le quotidien britannique The Telegraph. L'ensemble porté par Maduro est composé d'un sweat à capuche à 140 dollars et d'un pantalon assorti à 120 dollars.

Collision de deux pétroliers turcs près d'Istanbul

Deux pétroliers turcs sont entrés en collision au large d'Istanbul dimanche, sous l'effet d'une violente tempête qui frappait la région. Selon les autorités, les deux navires naviguaient à vide au moment de l'accident. Aucun bilan humain ni pollution n'a, pour l'heure, été signalé.



2

06h55 Bonjour ! La Matinale TF1
09h55 Amour, gloire et beauté
10h25 Amour, gloire et beauté
10h55 Les Feux de l'amour
11h45 Petits plats en équilibre
11h50 Les douze coups de midi
12h55 Petits plats en équilibre
13h00 JT 13h
13h50 Petits plats en équilibre
13h55 Météo
14h00 Plus belle la vie, encore plus belle
14h25 Un billet pour le Pôle sud
16h00 Un amour polaire
17h30 Star Academy, la quotidienne
18h30 Ici tout commence
19h10 Demain nous appartient
20h00 JT 20h
21h00 C'est Canteloup
21h10 Elsbeth
21h55 Elsbeth
22h50 Elsbeth
23h45 Elsbeth
00h50 Le grand concours
01h51 Tirage de l'EuroMillions



3

06h11 Lees Waxul
06h32 Percebes
06h45 En aparté
07h18 Late Football Club
08h19 Sauvages
09h47 L'hebd'Hollywood
10h00 Dragons
12h02 La boîte à questions
12h06 En aparté
12h38 Clique
13h32 Minecraft, le film
15h11 Mission : Impossible - The Final Reckoning
17h55 Le sens de l'humour
18h54 La boîte à questions
18h59 En aparté
19h34 Clique
20h33 En aparté
21h09 L'arnaqueur de Paris: Mensonges et gastronomie
22h39 13 jours, 13 nuits
00h28 Clique
01h22 Abicyclette !
02h47 The Movie Teller
04h40 Reine mère



06h00 Scènes de ménages
08h05 My boutique Télésop'
09h45 Ça peut vous arriver
11h30 Ça peut vous arriver chez vous
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h35 Scènes de ménages
13h40 Un jour, un doc
14h50 Un jour, un doc
15h50 Un jour, un doc
16h50 Un jour, un doc
17h30 La roue de la fortune
18h35 La meilleure boulangerie de France
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h40 Scènes de ménages
21h10 Etre une femme dans les années 60 : la grande expérience
22h20 Etre une femme dans les années 60 : la grande expérience
23h05 La révolution des femmes au travail, de 1960 à nos jours
00h25 Pandore

11h20 Flavie en France
12h05 Outremer.l'info
12h15 ICI 12/13
14h00 Meurtres au paradis
15h10 Meurtres au paradis
16h20 Meurtres au paradis
17h25 Duels en familles
18h00 Slam
18h50 Journal Météo Climat
19h00 La p'tite librairie
19h05 Dans le rétro
19h10 Le journal des talents
19h15 ICI 19/20 édition toutes régions
19h50 On vous emmène ici
20h00 Stade 2 la quotidienne
20h10 Stade 2 Ligue 1
20h20 Le journal des talents
20h25 Un si grand soleil
20h45 Un si grand soleil
21h10 Des racines et des ailes
23h05 Chroniques d'en haut
00h40 Le pitch cinéma
00h45 Bornéo
01h05 Amara terra mia
01h20 Smells like kids spirit

11h25 Un monde d'agrumes
12h10 Un monde d'agrumes
13h00 Espagne : sauvetage en haute mer
15h00 La vie extraordinaire de Louis Wain
16h55 Des vignes et des hommes
17h20 Invitation au voyage
18h05 Invitation au voyage
18h55 Voyage en cuisine
19h30 Le dessous des images
19h45 Arte journal
20h05 28 minutes
20h50 Le dessous des cartes : l'essentiel
20h55 Garde à vue
22h25 Lino Ventura, la part intime
23h20 Freud, l'outsider
01h10 Les aventuriers de l'ARN
02h40 Epidémies, l'empreinte de l'homme
04h17 La minute vieille belge
04h19 Pause

TÉLÉVISION

15



21h10

GARDE À VUE



Dans une atmosphère pesante et glaciale, le réveillon du 31 décembre 1981 à Cherbourg bascule l'horreur avec la sans vie de deux jeunes fille d'un viol et d'un meurtre atroce. Les ombres de la ville semblent se référer à ce drame, et les autorités, déterminées à faire la lumière sur cette affaire sordide, se heurtent à un mystère tenace. Au cœur de l'enquête, un homme se retrouve sous les projecteurs : maître Jérôme Martinaud (Michel Serrault), notaire respecté et seul témoin connu des faits.

Acteur: Lino Ventura (Antoine Gallien), Michel Serrault (Jérôme Martinaud), Romy Schneider (Chantal Martinaud), Guy Marchand (Marcel Belmont).

2

21h10

IL ÉTAIT DEUX FOIS



2013. La capitaine de gendarmerie Gabrielle Moscato est sur l'enquête la plus importante de sa vie : la disparition de Julie, sa fille de 17 ans. Après trois mois sans aucune piste, Gabrielle décide de tout reprendre à zéro mais, à bout de force, elle s'endort dans une chambre d'hôtel pour se réveiller... en 2025. Victime d'une amnésie psychogène, Gabrielle tente de comprendre ce qui lui est arrivé au cours des douze dernières années.

Acteur: Odile Vuillemin (Gabrielle Moscato), Hubert Delattre (Paul Lacroix), Nicole Calfan (Viviane Berteuil), Yan Tual (Victor Sarda), Fantine Guyot (Julie Moscato).



21h24

ELSBETH



Dans cet épisode captivant de la série « Elsbeth », l'avocate perspicace Elsbeth (Carrie Preston) se retrouve plongée au cœur d'une énigme meurtrière lorsqu'elle assiste, avec le musicien écossais Angus (Ioan Gruffudd), à un meurtre diffusé à travers une installation d'art vidéo innovante. Cette œuvre audacieuse, qui relie Manhattan à une petite ville côtière écossaise, devient le point de départ d'une enquête palpitante.

Acteur: Carrie Preston (Elsbeth Tascioni), Wendell Pierce (le capitaine Wagner), Carra Patterson (l'officier Kaya Blanke), Daniel K. Isaac (Steve Connor), Ioan Gruffudd (Angus Doyle),
Realisateur: Robert King



ORAN

15 | 07

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent

08h13
18h03
90%
34 km/h

Alger
Constantine
Annaba
Ouargla
Mostaganem
Béchar

14-06
17-03
20-08
24-07
15-09
17-02

UNRWA

La décision de l'entité sioniste de couper l'eau et l'électricité condamnée



Sept pays européens ont condamné lundi la décision de l'entité sioniste de couper l'eau, l'électricité et les communications dans les installations gérées par l'agence des Nations Unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA). « De telles actions sapent le mandat de l'ONU, violent le droit international et contreviennent aux conclusions de la Cour internationale de justice (CIJ), tout en entraînant de graves conséquences humanitaires pour la population civile palestinienne et les réfugiés », indique un communiqué conjoint de l'Islande, de l'Irlande, du Luxembourg, de Malte, de la Norvège, de la Slovénie et de l'Espagne. Les pays européens ont sommé l'entité sioniste de veiller à ce que les ONG internationales « continuent d'être autorisées à opérer à Ghaza et que toute radiation soit stoppée ». Ils ont, en outre, insisté sur le fait que le travail de l'ONU, en particulier de l'UNRWA, ainsi que celui d'autres organisations humanitaires et ONG, est « essentiel » pour faire face à la situation humanitaire catastrophique à Ghaza. « Nous soulignons l'obligation de garantir un accès humanitaire complet, sûr et sans entrave et de permettre le fonctionnement continu des opérations humanitaires des Nations Unies et de leurs partenaires, conformément au DIH (droit international humanitaire) et aux obligations juridiques internationales pertinentes », ajoute le communiqué. « Le respect des privilèges et immunités des Nations Unies et du droit international humanitaire est impératif », poursuit le texte.

Irak

44 candidats en lice pour l'élection présidentielle

Le président du parlement irakien, Haibat al-Halbousi, a indiqué lundi que 44 candidats s'étaient inscrits pour se présenter à l'élection présidentielle de 2026. « Le nombre de candidats à la présidence a atteint 44 », a souligné le président du parlement irakien dans des déclarations relayées par l'agence de presse nationale (INA). Il a précisé que la période de dépôt des candidatures se terminera au plus tard lundi. L'Irak a tenu des élections législatives le 11 novembre, le sixième scrutin depuis 2003. Les membres du parlement sont chargés d'élire le président et d'accorder leur confiance au gouvernement. Selon la Constitution irakienne, les législateurs doivent élire un nouveau président du pays parmi les candidats à la majorité des deux tiers de ses membres, et le président ne pourra exercer que deux mandats de quatre ans. Une fois élu, le nouveau président demandera à la plus grande alliance parlementaire de nommer un premier ministre désigné pour former un gouvernement dans les 30 jours.

Grande-Bretagne

L'ambassade de l'Etat de Palestine officiellement inaugurée à Londres



L'ambassade de Palestine au Royaume-Uni a été inaugurée lundi, plus de trois mois après que le Royaume-Uni a reconnu l'Etat de Palestine, l'ambassadeur palestinien saluant un "moment historique". "Nous sommes réunis aujourd'hui pour marquer un moment historique : l'inauguration de l'ambassade de l'Etat de Palestine au Royaume-Uni, avec un statut diplomatique et des attributions complets", s'est félicité l'ambassadeur Husam Zomlot, qui portait auparavant le titre de chef de la mission diplomatique palestinienne. L'ouverture de cette

ambassade "marque une étape importante dans les relations britannico-palestiniennes, dans le long cheminement du peuple palestinien vers la liberté et l'autodétermination", a-t-il ajouté. Il a ensuite dévoilé la plaque "Ambassade de l'Etat de Palestine" apposée sur le bâtiment, situé à Hammersmith, dans l'ouest de Londres. "Pour des générations de Palestiniens à Ghaza, en Cisjordanie occupée, y compris à (Al-Qods-Est) et dans les camps de réfugiés, ainsi que dans toute la diaspora, cette ambassade représente la preuve que notre identité ne peut être niée",

a insisté M. Zomlot. Elle "est une promesse, celle de poursuivre une paix juste et durable, ancrée dans le droit international et les valeurs universelles", a-t-il ajouté. Le représentant du roi Charles III, Alistair Harrison, a aussi déclaré qu'il s'agissait d'"un moment historique pour la Palestine" et "le début d'un changement majeur dans (les) relations bilatérales déjà très étroites". Le Royaume-Uni a officiellement reconnu en septembre dernier l'Etat de Palestine, près de deux ans après le début du génocide sioniste à Ghaza, le 7 octobre 2023.

Venezuela

Le groupe A3 au Conseil de sécurité appelle les parties concernées à faire preuve de «retenue»

Le groupe des A3 au Conseil de sécurité (Somalie, République démocratique du Congo et Liberia) a appelé, lundi à New York, toutes les parties au Venezuela et au niveau internationale à faire preuve de "retenue" suite aux derniers événements ayant eu lieu dans ce pays. "Il est essentiel pour toutes les parties, aussi bien au Venezuela qu'au niveau de l'ensemble de la communauté internationale, de faire preuve de retenue et d'agir en toute responsabilité", a déclaré Lewis Brown, représentant permanent du Liberia à l'Organisation des Nations unies (ONU), qui s'exprimait au nom du groupe. Il s'agit de "défendre le droit international en évitant toute mesure susceptible d'aggraver les tensions et d'hypothéquer la stabilité régionale", a insisté le diplomate qui intervenait lors d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée aux derniers développements au Venezuela. "Les A3 font part de leur solidarité avec le peuple du Venezuela et réitèrent l'en-



gagement de l'Union africaine en faveur de la paix, de la stabilité et du respect mutuel entre nations et régions", a-t-il ajouté. Il a signalé que les A3 demeuraient "déterminés à défendre les principes fondamentaux du droit international dont le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats comme le prévoit la Charte des Nations unies

et ce, dans l'intérêt de la stabilité régionale et de la paix internationale". Ces principes, note M. Brown, représentent les bases de la coopération internationale et de la coexistence pacifique, rappelant l'importance du dialogue, du règlement pacifique des différends et du respect des cadres constitutionnels et institutionnels.